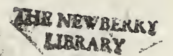
LA DERNIÈRE ÉDITION

DE

LA COUR PLÉNIÈRE,

Héroï-Tragi-Comédie.



LA DERNIÈRE ÉDITION
DE
LA COUR PLÉNIÈRE,
Héroï-Tragi-Comédie,
EN TROIS ACTES ET EN PROSE.

Par M. l'Abbé DE VERMOND, Lecteur de la Reine.

. . . . LA CHÉTIVE PÉCORE
S'ENFLA SI BIEN, QU'ELLE CREVA.
LA FONTAINE.



A BAVILLE,
Et se trouve A PARIS,
Chez la Veuve LIBERTÉ, à l'Enseigne de la RÉVOLUTION.
1788.

POUR faire connaître cette Édition, & la diſtinguer des Contrefaçons, qu'on ne manquera pas de faire encore (& , aſſurément, notre intention n'eſt pas de nous y oppoſer) ; nous avons placé deux Fleurons analogues, que le Concierge de Bâville nous a eſtropiés comme il a pu. Celui qui eſt ſur le Frontiſpice, repréſente *la Grenouille* orgueilleuſe *de la Fable*, qui veut ſe faire auſſi groſſe que le Bœuf ; & le ſecond, placé page 110, au-deſſus du *N. B.*, repréſente le *Pont-aux-Anes*. On a, en outre, ajouté ici la *ſignature* & le *paraphe* de l'Abbé de VERMOND.

L'Abbé de Vermond

AVIS

DES ÉDITEURS.

L'AUTEUR de cet Ouvrage ne l'avait pas d'abord destiné pour l'impression.

Enchanté d'avoir réussi à mettre sur le grand théatre de l'administration ministérielle, des personnages dont il connaissait parfaitement les mœurs, le langage & le caractère, il s'est amusé à faire répéter sur un petit théatre d'appartement, & pour le plaisir de quelques personnes de distinction, la préparation des scènes, telles qu'on les a vues dans la première Édition de ce chef-d'œuvre. (*)

Son amour-propre a joui d'un nouveau triomphe. Ses talents littéraires n'ont pas eu de moindres succès que ses talents politiques.

Le hazard nous ayant procuré la connaissance de ce petit chef-d'œuvre dramatique, nous avons

---

(*) Cette Pièce a été réellement jouée dans un château voisin de Versailles. Plusieurs personnes de la première qualité ont assisté à la représentation. Le jeu de la scène a été si vrai, & l'illusion si complette, qu'on a vu, à différentes reprises, les spectateurs, oubliant qu'ils assistoient à une Comédie, & par un *quiproquo* qui fait l'éloge de l'Ouvrage, siffler les Acteurs qui représentaient Messeigneurs de Sens & de Lamoignon, en croyant siffler les originaux; puis se réveiller comme d'un songe, se regarder, rire de leur méprise, & faire retentir la salle, d'applaudissements..... Quel triomphe pour un Auteur!

tant fait, par nos éloges, par la perſpective de gloire que nous avons préſentée au merveilleux Abbé, qu'il n'a pu réſiſter à nos inſtances, & que nous en avons obtenu la permiſſion de livrer au grand jour cette précieuſe production, & même de la livrer ſous ſon nom. ☞

Comme ce n'a pas été ſans peine, que nous avons déterminé le modeſte Auteur à nous confier ſa Pièce; le temps s'eſt écoulé, & quelques-uns des évènements, dont il y eſt fait mention, ſe ſont éloignés. *Il eſt vrai auſſi que la cataſtrophe s'eſt* approchée, *&, qu'à la rigueur, il y a, à tout vrendre, une ſorte de* compenſation.

Dans le préſent que nous faiſons à nos contem-

☞ Des méchants, des gens à cabale, de ces mauvaiſes langues de Cour, ne prétendent-ils pas que c'eſt un tour joué au miraculeux Abbé;.. que cette Pièce n'eſt pas de lui;.. que c'eſt un ridicule ſanglant jeté ſur ſa perſonne;.. que c'était un ami du Lamoignon;.. qu'il eſt auſſi plaiſant de lui prêter de l'eſprit, que de lui ſuppoſer du patriotiſme;.. que la Reine va le chaſſer d'auprès de ſa perſonne;.. qu'Elle fera bien;.. qu'on fait proviſion, à Paris, de houſſines pour étriller les épaules du cher Abbé, avant ſont départ;.. que... que... que?.. -- Pures calomnies! calomnies atroces! -- Cette Comédie eſt abſolument de l'Abbé de Vermond; c'eſt lui qui a ouvert les yeux à la Reine & à M. le Comte d'Artois. La France ne ſera redevable qu'à lui, de tous les changements heureux qui s'opèrent, qui ſe ſont opérés, & qui s'opéreront. -- Ma foi! ſi le ſucceſſeur de M. de Croſnes fait bien, il donnera des ordres très-ſévères pour rechercher & faire punir ces malveillants. -- Moi, je leur ferais percer la langue avec un fer rouge.

porains, nous n'avons d'autre but que celui de plaire & de les instruire; & nous sommes tellement persuadés que nous l'avons rempli, que nous comptons sur la reconnaissance universelle.

Les Acteurs même qui occupent la scène, ne nous sauront pas mauvais gré de la publication de ce Drame : ils conviendront tous, que ce qu'on appelle la partie des mœurs, est supérieurement traité, que le dialogue est d'une vérité rare; car l'étonnant Ecrivain nous a assuré, que ce n'était pas seulement ce que doivent dire, mais ce que disaient (*), *en effet, ses héros, qu'il leur mettait dans la bouche. Au fond: un portrait ressemblant a son mérite; & il est toujours agréable, quand on nous fait penser, parler, agir; qu'on nous fasse penser, parler, agir, comme nous pensons, parlons & agissons réellement.*

(*) Ce que nous avançons ici, nous dispense de prévenir le Lecteur sur quelques tournures de phrases, & certaines expressions où l'on méconnaîtrait le style du délicieux Abbé, telles que; *puant* Janséniste, *travailler* le Clergé, la *Robinaille, la Prêtraille, &c.*, *&c.* C'est ainsi que Molière, pour mieux faire reconnaître le personnage qu'il *jouait* dans le Tartufe, empruntait jusqu'à son langage : c'est ainsi que l'adroit Abbé, à l'imitation de Molière, a su se procurer, par le moyen d'un Valet-de-Chambre du Garde des Sceaux, l'auguste simarre dont s'est affublé l'acteur qui a *joué* le personnage du grand Lamoignon.

PERSONNAGES.

L'ARCHEVÊQUE DE SENS, principal Miniſtre.
M. DE LAMOIGNON, Garde des Sceaux.
M. DE MAUPEOU, Chancelier.
Madame DE LAMOIGNON.
LA MARQUISE DE BRIENNE.
LE BARON DE BRETEUIL, Miniſtre. (*)
LE COMTE DE MONTMORIN, Miniſtre.
Le Chevalier DE GUER, Député de la Bretagne.
Le Comte DE VIENNOIS, Député du Dauphiné.
Le Comte DE SABRAN, Député de Provence.
Le Chevalier DE MESPLESSES, Député du Béarn.
Madame d'ÉPRÉMESNIL, & ſes deux Filles.
UN HUISSIER de la Chambre du Roi.
GARDES, OFFICIERS du ROI, Perſonnages muets.

ALBERT, Conſeiller d'État, Chef des Eſclaves.
LE MARQUIS D'HARCOURT, Eſclave.
PIÉPAPE, jadis Lieut.-Gén. de Langres, Eſclave.
L'ABBÉ MAURI, l'un des Quarante, Eſclave.
L'ABBÉ MORELLET, l'un des Quarante, Eſclave.
TROUPE D'ESCLAVES ſubalternes, parmi leſquels on diſtingue DAGOULT, MONTGALAN, BLONDEL, Secrét. du Sceau, jadis Avocat, &c.

LE NOIR, Chef des Eſpions. } Jeu pantomime dans
TROUPE D'ESPIONS. } les entr'actes.

La Scène eſt à Verſailles.

(*) Quoique M. DE BRETEUIL ait quitté le Miniſtère, on a cru devoir le rappeller ici. Le Rôle qu'on lui a donné juſtifiera nos motifs.

La Cour Plénière,

Héroï-Tragi-Comédie.

ACTE PREMIER.

SCENE PREMIÈRE.

LE PRINCIPAL MINISTRE,
LE GARDE DES SCEAUX,
ALBERT.

(Albert eſt devant un bureau avec des cartons & des papiers : il vient de faire lecture du projet d'Edit portant établiſſement d'une Cour plénière.)

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Eh bien ! Mons Albert, que dites-vous du projet N'eſt-il pas ſublime ?

ALBERT.

Monſeigneur, il eſt ſublime ; digne du grand Miniſtre qui l'a conçu.

LE GARDE DES SCEAUX.

Digne de la Nation qu'il doit rendre heureuse, & d'ailleurs, très-conforme aux loix fondamentales que je respecte ; vous le savez bien.

ALBERT.

Et moi donc, Monseigneur?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Ha, ha! je m'en doutais: & moi aussi, Messieurs; mais, faudrait-il y renoncer, si les loix étaient contraires? Et ces petites *scrupuleuses*, n'est-il aucun moyen de les humaniser?

LE GARDE DES SCEAUX.

Suivant l'occasion... Voulez-vous que je parle avec franchise? je les compare à de vieilles prudes qui ne sont pas fâchées qu'on les viole quelquefois. (*Il rit.*)

ALBERT.

J'admire la gaieté de Monseigneur jusques dans les choses les plus graves.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Tenez: j'ai plus de franchise encore. Vos loix dont vous parlez beaucoup, vos loix fondamentales surtout, que je cherche depuis que je suis au monde, & que je ne trouve pas, ne m'ont jamais paru qu'un épouvantail placé vis-à-vis du Trône comme on ne

met au milieu des champs pour écarter les oiseaux. De loin cela fait peur, de près c'eſt un haillon.

LE GARDE DES SCEAUX.

Ah! Monſeigneur, lorſque je vous les livre, laiſſez-leur au moins leur valeur apparente. Comment diable! ſans les loix, plus de Parlement, je le ſais bien; mais auſſi, plus de Garde des Sceaux.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Et plus de Chancelier, Monſieur de Lamoignon. Mais auſſi, ſont-ce des loix qu'il nous faut dans la circonſtance préſente? Sont-ce de vieilles rubriques que vous nommez principes? Non, Meſſieurs; ce ſont des idées qu'il nous faut, des idées nouvelles, & non pas des loix. Ma foi, je regrette encore l'ombre de reſpect que je ſuis forcé de conſerver pour elles!

ALBERT.

L'ombre du reſpect! .... oſerais-je demander à Monſeigneur, ſi l'établiſſement de la Cour Plénière en eſt une preuve?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Comment! cela vous échappe, Mons Albert? Voyez quel eſt notre état actuel. La recette égale tous les ans la dépenſe,... moins 180 millions. Ce fou de Calonne, après avoir fait cent gambades aſſez heureuſes, finit par une culbute mortelle: il aſſemble les Notables. Cette Aſſemblée a fait un grand bien, je l'avoue; elle m'a fait Miniſtre principal; mais auſſi

quelle foule de maux ! Ces Notables ſi bien choiſis, dont on était ſi sûr, ne s'aviſent-ils pas de s'enflammer du zèle national, de l'amour patriotique ? Moi-même, j'étais alors le plus effronté citoyen !... Nous demandons des comptes : vainement on veut nous égarer avec des états imparfaits, infidèles, contradictoires ; le fameux déficit eſt deviné ; Calonne eſt chaſſé. Parvenu au point d'où il venait de partir, je ne ſais par quel preſtige, j'ai vu les choſes à-peu-près comme il les voyait. Plus fin cependant, je congédie bien vîte mes anciens confrères les Notables : je ſaiſis, faute de mieux, les plans que je venais de dénigrer, & j'envoie le fameux Edit du Timbre au Parlement.

Ce Parlement enregiſtrait les Impôts depuis cent-cinquante ans, j'ignore à quel titre : mais enfin cette petite coutume s'était établie pour la commodité de tout le monde ; il était d'ailleurs ſi complaiſant, ſi bon, qu'on ne ſongeait pas à lui conteſter ſa plus belle prérogative. Au contraire, on ſe gardait bien de toucher à ſon reſſort immenſe, parce qu'un ſeul enregiſtrement opprimait tout-d'un-coup vingt-deux Provinces. Qui diable s'y ſerait attendu ? Voilà mes Robins qui rougiſſent, pour la première fois ; qui font les difficiles, les hommes de bien ; qui veulent imiter les Notables, qui demandent des Etats, des comptes, des éclairciſſements.

J'inſiſte : alors ils perdent la tête ; ils me font la plus étrange capucinade ; ils déclarent qu'ils ont mal fait d'enregiſtrer juſqu'à-préſent ; qu'ils n'en ont pas le pouvoir ; qu'ils ne ſont pas les repréſentants de la

Nation ; que la Nation ſeule a le droit de conſentir les impôts ; qu'il faut aſſembler les Etats-Généraux : enfin, toutes les billeveſées que vous avez vues.

Je ne parle point de ma bonne contenance, du Lit-de-Juſtice, du Timbre enregiſtré, & de l'Impôt Territorial adjoint au Timbre : vous ſavez les raiſons de cette adjonction ; c'eſt la perfidie la plus adroite !... Voyez-vous, comme déjà l'on reproche au Parlement de n'avoir pas enregiſtré l'Impôt Territorial, à cauſe de ſes exemptions perſonnelles ? Voyez-vous, comme on affecte de ne plus parler du Timbre qu'il a ſi bien eſquivé, & d'oublier ſur-tout, qu'au moment où l'Impôt Territorial lui fut préſenté, il venait d'abdiquer des pouvoirs qu'il eût été trop ridicule de reprendre ?

Je ne parle pas non plus de ſon exil à Troyes, de ſon rappel forcé : j'en ai dit aſſez pour ſaiſir les réſultats de notre ſituation : d'un côté, néceſſité des Impôts ; de l'autre, impoſſibilité de l'enregiſtrement. Dans cette criſe les petits eſprits ne voyaient qu'une reſſource, l'aſſemblée des Etats-Généraux ; les eſprits forts en voyaient une autre, la banqueroute ; moi, j'en voyais une troiſième, celle de m'affranchir d'une tutelle mépriſable, d'abolir cette vieille formule d'enregiſtrement, de déclarer par un bel Edit, le Roi propriétaire de tous les biens de ſon Royaume, & de prendre tout ce qui ferait à ma convenance.

Mais voici ce que j'appelle reſpecter encore les loix qui ne le méritent guère : déterminé à prendre, je préfère la manière la plus décente.

ALBERT.

Monſeigneur ! le ſcrupule eſt exceſſif : il ſerait facile de prouver que tout appartient au Roi.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Eh bien ! Monſieur, je ſuis ſcrupuleux. Je laiſſe au Peuple une apparence de propriété : Je conſerve l'enregiſtrement, parce qu'à ſes yeux, cette momerie repréſente encore le conſentement de la Nation. Mais, moi, pour être entièrement libre, c'eſt de l'enregiſtrement lui-même que je m'empare; j'invente & je forme un Tribunal auquel je donne le nom impoſant de COUR PLÉNIÈRE, qui ſoit chargée d'enregiſtrer pour tout le Royaume, & dont tous les Membres ſoient autant d'automates qu'un coup de ſifflet agite & dirige à mon gré.

LE GARDE DES SCEAUX.

Et cette clauſe, d'ailleurs, par laquelle ils feront forcés d'enregiſtrer deux mois après la préſentation des Edits, quelles que ſoient dans l'intervalle la force & la juſtice de leurs Remontrances; cette clauſe n'a-t-elle pas tout prévu ? Vous me la devez, Monſeigneur, & je la dois moi-même, je l'avoue avec reſpect, au couſin Maupeou. Le drôle s'en était douté; mais toujours poltron, il n'en avait hazardé que les préliminaires : c'eſt juſtement l'article troiſième de ſon Edit du mois de Décembre 1770.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Oh ! pour les détails, je reconnais avec grand plaifir les bons fecours que vous m'avez prêtés ; auffi c'eft chofe réfolue : nous partagerons l'honneur de la journée, n'eft-il pas vrai ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Et cette compofition de la Cour Plénière, ne ferait-elle pas, feule, un chef-d'œuvre de politique & d'équité tout enfemble ? Tous les grands Chambriers de Paris, appellés là pour allécher les autres, & pour me donner l'air de les careffer, tandis que je les poignarde ; cette Grand'Chambre, dont la moitié eft déjà fubjuguée, & dont l'autre moitié, fi elle rechigne, fe trouvera tout-à-coup engloutie au milieu des Confeillers d'Etat, des Maîtres-des-Requêtes, des Parlementaires de Province que je nommerai ; des Archevêques, des Evêques que vous nommerez ; des Gentilshommes, des Chevaliers des Ordres, des Gouverneurs & des Lieutenants-Généraux de Province que nous nommerons enfemble ; des Grands Officiers de la Maifon du Roi qui. . .

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Oui, tout cela eft fort bien combiné.

LE GARDE DES SCEAUX.

Et ne dirons-nous rien de mes fuppreffions & de mes grands Bailliages, qui vous vengent affez de la capucinade, & qui nous procurent le triple avantage

de contenter nos petites vengeances perſonnelles, de détourner l'attention publique de l'objet principal, du danger évident des propriétés, pour la porter ſur un nouvel ordre de juriſdictions qui doit plaire à la multitude; enfin de tromper le Roi lui-même, intimement perſuadé qu'il ne s'agit ici que d'une réforme dans l'adminiſtration de la juſtice, redoutée des Parlements, mais néceſſaire à la félicité publique?

ALBERT.

Meſſeigneurs, je ſuis dans l'admiration! Le bon homme Richelieu & l'imbécile Mazarin n'ont jamais été ſi loin: celui-ci fuyait devant les Parlements, l'autre ſe contentait de les mépriſer.

LE GARDE DES SCEAUX.

Et nous les détruiſons... Je n'ai plus qu'un petit changement à propoſer; & c'eſt la lecture de l'Edit, qui vient de m'en donner l'idée. Nous l'intitulons: Edit portant établiſſement d'une Cour Plénière; je voudrais mettre: *Rétabliſſement de la Cour Plénière*. Les nouveautés effarouchent toujours un peu. J'ai entendu dire que la France avait jadis une Cour Plénière, & ce ne ſerait pas une mal-adreſſe, ce me ſemble, d'annoncer notre conſtitution nouvelle, comme une réſurrection, un rétabliſſement de l'ancienne conſtitution.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Non pas, s'il vous plaît: l'honneur de l'invention m'appartient, & je ne veux pas avoir l'air d'un homme

me qui, ſans imagination, ſans reſſources, ſans idées, ſe traîne ſur les pas de ſes devanciers.

LE GARDE DES SCEAUX.

Mais ! ne ſommes-nous pas d'accord, qu'entre nous deux, l'inventeur ne ſera pas nommé?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Soit : mais tôt ou tard, il peut être connu ; et, ne voulez-vous pas auſſi faire imprimer, à côté de notre Edit, le plan de la Cour Plénière, donné par Boynes, ſous Louis XV ?

ALBERT.

Monſeigneur, daignez vous calmer ; la propoſition de Mgr le Garde des Sceaux peut avoir quelque utilité, & elle eſt ſans danger. Le petit peuple, en ſuivant la pente tracée, ſe croira bonnement ramené à l'ancien régime ; les bons eſprits, ceux dont le ſuffrage vous plaît ſans doute, n'y ſeront pas trompés. Le Tribunal dont Monſeigneur le Garde des Sceaux a entendu parler (ſi la Cour Plédière fût jamais un Tribunal), n'était compoſé que des hauts Barons du Royaume. Ils y étaient appellés par leur naiſſance, & non par le choix du Miniſtre. En vérité votre Cour Plénière ne reſſemble pas plus à celle de St Louis, que vous ne reſſemblez vous-même à l'Abbé Suger. (*)

(*) On peut, pour s'en convaincre, conſulter l'*Apologie de la Cour Plénière*, Brochure piquante, dans laquelle on faiſait jouer à Meſſeigneurs de Sens & Lamoignon, un jeu de *pendus* très-plaiſant. L'Auteur de cette Brochure avait, ſans doute, prévu les ſcènes qui viennent de ſe paſſer.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Ha, petit badin! vous ferez Lieutenant-Civil, je le vois. Mettez donc *Rétabliſſement*, puiſqu'il le faut; & ſur-tout, inſérez dans le préambule, quelques lignes qui faſſent valoir le ſacrifice. (*La pendule ſonne ſept heures.*) Déjà ſept heures! Allons, Monſieur Albert, il faut retourner à l'impreſſion; nous n'avons pas un moment à perdre.

ALBERT.

Eſt-ce toujours pour Jeudi, Monſeigneur?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Oui, ſans doute.

ALBERT.

Je penſais que l'Arrêté de Samedi pourrait déranger quelque choſe.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Fi donc!

LE GARDE DES SCEAUX.

Notre maxime en affaires, eſt de regarder toujours devant ſoi, jamais derrière.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Ha! *quelquefois de côté:* comment d'ailleurs changer les ordres donnés pour les Provinces?.... Vous reſtez, M. de Lamoignon?

(*Albert fait une révérence profonde, & ſort.*)

SCÈNE II.

LE PRINCIPAL MIMISTRE, LE GARDE DES SCEAUX.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

SEPT HEURES ! Notre écervelé doit être ſur le chemin des iſles Sainte-Marguerite.

LE GARDE DES SCEAUX.

Et Goëſlard ſur la route de Pierre-en-Sciſe. J'ai quelqu'inquiétude cependant : ils ont dû être enlevés à quatre heures du matin, & point d'avis.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Le pauvre petit Goëſlard m'intéreſſe fort peu ; mais ce d'Eprémeſnil !...

LE GARDE DES SCEAUX.

Vous n'avez pas voulu me croire : vous l'avez ménagé : ſi j'euſſe été le maître, depuis long-temps nous en ſerions débarraſſés.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

J'en voulais tirer parti ; mais je me ſuis trop preſſé. J'ai publié trop tôt nos entrevues, dans leſquelles je me laiſſais bonnement endoctriner : je voulais le rendre ſuſpect ; il a vu le piége, & ſa cervelle s'eſt embraſée,

LE GARDE DES SCEAUX.

Au moins, puiſque nous le tenons, tenons-le bien. Ne ſerait-il pas poſſible que le ſoleil de Provence, donnant à-plomb ſur cette tête ardente?... Ma foi, ſi vous vouliez !...

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Aider un peu le ſoleil ?... Non : nous n'en ſommes pas là, & l'ennemi n'eſt pas aſſez dangereux. Que diable peut-il faire à deux-cents lieues d'ici, entre quatre murailles, & ſur un roc en pleine mer ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Il peut écrire.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

A qui ? à la ſentinelle ? Non : il faut même, s'il eſt poſſible, donner à notre démarche un air de néceſſité ; & à la détention de d'Eprémeſnil, un prétexte légitime.

LE GARDE DES SCEAUX.

La choſe eſt faite : j'ai mes trompettes qui publieront, dès ce ſoir, qu'on ne punit pas dans la perſonne de d'Eprémeſnil, le Démoſthène du Parlement, l'Auteur des dernières Remontrances & de l'Arrêté ; mais un vil eſpion du Gouvernement, qui n'a pas rougi de donner cinq-cents louis pour ſéduire les gardiens de l'Imprimerie Royale ! .... acheter les premières épreuves de nos Edits !... le ſecret de l'Etat !....

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Pas mal, en vérité ! la fable trouvera toujours quelques esprits crédules, & cela suffit. Ma foi ! plus je réfléchis, plus nos plans me paraissent sagement concertés. Il ne s'agit que d'aviser ensemble aux moyens de l'exécution. Le premier....

LE GARDE DES SCEAUX.

Le premier moyen, Monseigneur, est entre nous une confédération inviolable; il faut mettre ensemble notre crédit, nos intérêts, nos cabales, nos intrigues; ne nous séparer jamais, encore moins nous combattre.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

C'est mon desir, & vous le savez bien.

LE GARDE DES SCEAUX.

Vous savez aussi que chaque conjuration a son serment : allons, Monseigneur, un petit serment sur l'Evangile.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Vous moquez-vous ? Je vous ferai donc jurer sur la Loi Salique ?... Ne plaisantons pas. Voici ma promesse : (*il lui tend la main*) foi de Gentilhomme ! je jure de vous être inébranlablement attaché.

LE GARDE DES SCEAUX *serrant la main du premier Ministre.*

Je le jure de même, à la vie & à la mort.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Nous convenons d'essayer la douceur avant d'employer la violence: nous convenons que, si la Grand'-Chambre accepte, tout est dit: c'est donc à la Grand'-Chambre qu'il faut tendre nos filets. Vous connaissez votre Grand'Chambre ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Comme ma famille.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Vous allez donc me donner les signalements?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Sans doute. Mais tout ceci va se passer pendant l'Assemblée du Clergé, & nous convenons aussi qu'il n'est pas inutile de le *travailler*. Vous connaissez votre Clergé ?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Comme la Cour. Soyez tranquille : je vous fournirai la liste des Soutanes. Commençons par les Robes Rouges. Tenez, voilà l'Almanach Royal. (*Le Garde des Sceaux prend & ouvre l'Almanach Royal.*) Je ne sais si vous pensez comme moi : je mets tout le Parlement dans la Grand'Chambre, & la Grand'Chambre dans quatre personnes ; d'Ormesson, Joli de Fleury, d'Ammécourt, & Robert.

LE GARDE DES SCEAUX.

Votre calcul est sévère. La Grand'Chambre en a

d'autres qui ont auſſi leur mérite & leur opinion : Séguier, par exemple, moins connu par ſon talent ſublime, que par ſa diſſipation. Je vois même dans les Enquêtes, des jeunes-gens qui promettent : mais j'ai des amis parmi tous ceux que vous ne nommez pas, des amis dont je ſuis sûr ; &, à la rigueur, il vous ſuffit d'opérer ſur les quatre que vous avez nommés.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

A-la-bonne-heure. Eh bien ! d'Ormeſſon ; quel eſt cet homme-là ? Je le connais peu : ſes ſociétés ne ſont pas les miennes.

LE GARDE DES SCEAUX.

Je le crois ; d'Ormeſſon a les mœurs rigides : c'eſt un vrai Magiſtrat ; il en a conſervé les principes & le coſtume ; aſſez bon jugeur au demeurant ; mais cauſtique, railleur amer, gauche, inepte au ſervice du Roi. Son Noiſeau ſuffirait pour l'exclure : en général cet homme eſt haï & eſtimé.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Ces gens-là ſont difficiles à manier. Nous verrons cependant.... Et Fleury ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Oh ! celui-là eſt un Docteur, un ſavant en *us*, un vrai Caritidès, obſcur, entortillé.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

D'Ammécourt & lui, cependant, ſont plus adroits que les autres.

LE GARDE DES SCEAUX.

Plus faux, Monſeigneur: c'eſt le terme. Le d'Ammécourt eſt un drôle le plus dangereux de tous: d'Aligre, lui-même, n'eſt pas manchot, lorſqu'il ſe place entre ces deux mâtois. Je le répète: c'eſt vers d'Ammécourt ſur-tout qu'il faut diriger l'hameçon. Hé, hé! qui ſait? Ce *chien* d'homme-là a un mérite... Monſeigneur, Monſeigneur! je ne ſuis pas tranquille ſur ce d'Ammécourt.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Laiſſez-moi faire: oui, je ſais qu'il eſt fin; je l'ai vu quelquefois; je me flatte même de lui avoir donné aſſez bonne opinion de ma perſonne. Je ſais du moins ce qu'il en dit un jour en bonne maiſon. Cependant d'Aligre m'a aſſuré que depuis 1774, d'Ammécourt & Fleury l'avaient traité cordialement.

LE GARDE DES SCEAUX.

C'eſt, qu'apparemment, ils n'avaient pas intérêt de le tromper.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Ce d'Ammécourt eſt garçon: il eſt immenſément riche: je ne connais qu'un moyen de le tenter, & je m'en charge... Paſſons à Robert.

LE GARDE DES SCEAUX.

Robert... n'eſt qu'un *puant Janſéniſte.* (*)

(*) Il eſt inutile de faire obſerver l'obligation étroite à laquelle nous ſommes aſſervis de conſerver la vérite de l'hiſtoire, juſques dans les expreſſions.

LE

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Ah! fi! ne me parlez pas de votre Robert.

LE GARDE DES SCEAUX.

Mais! vous le connaiſſez; vous l'avez vu: je l'ai fait venir chez moi pour vous donner une idée de l'original.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Oui: M. le Conſeiller m'a paru un animal bien gauche, bien bruſque, bien hargneux, un vrai fagot d'épines.

LE GARDE DES SCEAUX.

Et de plus, entêté comme un mulet. Les Clercs l'appellent le Dieu Thermes.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

C'eſt un Janséniſte: il ſuffit; je ne m'en charge pas: j'ai toujours été ſuſpect à ces fanatiques. Il faudra que vous encenſiez le Dieu Thermes, & je fais mon affaire des trois autres.

LE GARDE DES SCEAUX.

S'il ne s'agit que de les diviſer, la choſe ne ſera pas difficile; car, ce que vous ignorez peut-être, ces quatre perſonnages qui n'ont qu'un intérêt, & qui ne devraient avoir qu'un ſentiment.....

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Eh! bien?

LE GARDE DES SCEAUX *à son oreille, & avec un ton discret.*

Ils se déteſtent.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Pas poſſible : Quoi ! d'Ammécourt & Fleury qui ne se quittent pas, qui semblent agir & penser ensemble ! .....

LE GARDE DES SCEAUX.

Ils se déteſtent, vous dis-je.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Mais ne vous y trompez pas : ces gaillards-là sont très-capables de s'aimer d'amour extrême, & de s'unir comme frères lorsqu'il s'agira de nous tourmenter. N'importe, cependant : ils seront bien adroits, s'ils m'échappent. Vous êtes sûr au moins que leur Arrêté ne nous nuira pas ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Bagatelle ! Une tournure viendra tout expliquer : & *les tournures ne nous manquent jamais.* Un serment fait contre une chose encore ignorée, eſt-il à craindre ? On dira que le nouveau régime ne touche point à la conſtitution, & l'Arrêté n'aura plus d'objet : mes amis, d'ailleurs, qui, sans contredit, sont les plus honnêtes, passeront les premiers, & les autres ne demandent qu'un exemple qui les autorise.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Inutile de parler des Abbés qui vont courir le

Bénéfice à qui mieux mieux. On diſtingue cependant un petit mutin qui ſe ſinguraliſe, qui fait le tribun du peuple; qui s'en va, déconcertant les Lettres-de-cachet, juſques dans les Bureaux du Breteuil..... Un certain le Cogneux de Belabre.

LE GARDE DES SCEAUX.

Qui? le général Jacquot?.... Oui, cela parle; mais on le laiſſe parler. Ces Abbés, Monſeigneur, nous ont conduits naturellement à l'Aſſemblée du Clergé: nous lui devons une viſite.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Elle ſera bientôt faite: je ne chargerai pas mes portraits. L'Archevêque d'Arles eſt une homme aſſez inſtruit, un bon Evêque; mais point de caractère: je n'en ſuis pas inquiet, je l'ai noyé. L'Evêque de Blois a quelque eſprit; mais ſa tête eſt mal organiſée, pleine d'une métaphyſique obſcure, obſcure! & ſes ſingularités déparent ſes vertus. Pour Auxerre, c'eſt un petit intrigant très-dangereux; mais je ſais le moyen de le ramener: il eſt preſque auſſi avare que ſa ſœur. J'ai connu Béziers en Languedoc; pauvre eſprit, & d'ailleurs facile à ſéduire: promettez-lui quelques misères, pour lui & ſa famille, & il eſt votre très-humble ſerviteur. Vous connaiſſez l'Archevêque de Rheims? loyal gentilhomme & d'un eſprit ſolide; mais je le fais paſſer pour un imbécile: & quel crédit voulez-vous qu'il ait dans le Clergé? Je ne parle pas du Clermont; c'eſt un Curé de campagne: encore moins de l'Archevêque de Rouen; le

bon homme ſe trouve content, pourvu qu'on lui paie ſes Droits *Locaux* & de *Coutume:* je l'ai conſigné à Gaillon. -- Voilà ceux que nous pourrions craindre; les autres ſont à nous. *Rhodès* m'eſt dévoué, & vous en ſavez la raiſon: le pauvre hère était perdu, & je l'ai fait placer: il n'eſt point ingrat; hélas! c'eſt le ſeul défaut que je ne lui connaiſſe pas. *Embrun* eſt écraſé de dettes, & je lui ai promis une abbaye. *Troyes* eſt un bas, bas valet, & je viens de faire ſon neveu Coadjuteur.

A l'égard du ſecond Ordre, il eſt dans ma dépendance. J'ai d'ailleurs mon Grumet qui les échauffe, & qui les mène où je veux, avec des promeſſes que je ne tiendrai pas. Vous ne connaiſſez pas mon Grumet? J'en ſuis fâché; il était digne d'être initié à nos myſtères. Vous le voyez: la *Prêtraille* ſera facilement menée, & en général je ſuis sûr que la beſogne ira toute ſeule.

LE GARDE DES SCEAUX.

Peut-être quelques Proteſtations; quelques Remontrances ſur les Grands-Bailliages, ſur les ſuppreſſions, ſur tous les articles qui touchent à la bourſe de ces Meſſieurs.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

J'ai mon plan là-deſſus. Le jour même du Lit-de-Juſtice, j'écris à d'Aligre, pour qu'il m'envoie les trois ſujets notés; d'Ormeſſon, d'Ammécourt & Fleury. Je les harangue à ma manière; je les invite moi-même à réclamer ſur les ſuppreſſions, ſur les

Grands-Bailliages, fur tout ce qui bleffe leur intérêt perfonnel, en leur faifant entendre très-intelligiblement que, s'ils veulent nous paffer la Cour Plénière, nous fommes difpofés à leur paffer tout le refte.

LE GARDE DES SCEAUX.

Tout le refte !....

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Quelle frayeur ? Promettre, ce n'eft pas donner.

LE GARDE DES SCEAUX.

Allons : Je prévois que nous ferons entièrement libres à la fin du mois, & que la Cour Plénière ne fera pas au moins ce qui m'empêcherait d'aller à la noce de mon fils.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

A Bâville, fans doute ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Eh, non ! à Dijon. La Péque provinciale ne veut pas venir ; il faut l'aller chercher.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

La petite fotte fait la difficile ! Auffi, dit-on, qu'elle eft folle d'un M. de Lameth.

LE GARDE DES SCEAUX.

Il eft vrai : Mais c'eft l'affaire de Lamoignon, & cela ne l'intrigue pas, je vous jure.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Elle eſt ſi riche!

LE GARDE DES SCEAUX.

Aſſez. Une ſœur infirme qui ne ſe mariera pas, partageant ainſi avec ſon frère les millions du vieux père Courbeton ; ayant d'ailleurs ſa part des 600,000 liv. données par le benêt de la Borde, pour la terre de Cheſſy.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Vous êtes bon père, M. de Lamoignon, & les affaires publiques ne vous font pas oublier vos enfants; votre fille mariée à Caumont; votre fils à la plus riche héritière de la Magiſtrature.....

LE GARDE DES SCEAUX.

A propos de ma fille : vous ſavez, Monſeigneur, qu'il eſt aſſez d'uſage, dans des temps de proſpérité, *comme celui-ci*, que le Roi augmente la dot des filles de Miniſtres, d'une ſomme de 200,000 liv. Ma délicateſſe permet-elle que je rappelle moi-même l'étiquette ?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

J'entends, j'entends : Je m'en charge, & cela eſt bien juſte. Quel bruit !



SCÈNE III.

LE PRINCIPAL MINISTRE, LE GARDE DES SCEAUX, PIÉPAPE, UN VALET-DE-CHAMBRE.

PIÉPAPE *dans la couliſſe, au Valet-de-chambre.*

Je vous aſſure, Monſieur, qu'il m'eſt indiſpenſable de les voir ſur-le-champ.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Qu'eſt-ce ?

LE VALET-DE-CHAMBRE.

C'eſt M. Piépape, qui veut abſolument entrer.

PIÉPAPE.

Meſſeigneurs, je vous demande pardon.

LE GARDE DES SCEAUX.

Vous voilà tout effrayé !

PIÉPAPE.

Mais vous ignorez ce qui ſe paſſe ! D'Epremeſnil n'eſt pas arrêté !

LE GARDE DES SCEAUX.

Il n'eſt pas arrêté !

PIÉPAPE.

Non : Tandis que les Gardes faiſaient ouvrir ſa porte, il a eſcaladé le mur mitoyen, & s'eſt jeté dans la maiſon voiſine, à l'aide d'un Procureur au Parlement qui l'habite.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Nomme-t-on ce Procureur ?

PIÉPAPE.

Il s'appelle Leblanc de Varenne.

LE GARDE DES SCEAUX.

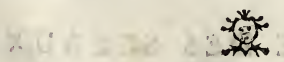
Leblanc de Varenne ! Mon ami, notez-moi ce gueux-là.

PIEPAPE *prenant note ſur ſes tablettes.*

Cependant la porte s'ouvre; la voiture part au grand trot des chevaux; les Gardes courent long-temps pour l'atteindre : c'était le fils de d'Eprémeſnil & ſon Précepteur. D'Eprémeſnil, d'un autre côté, ſe rendait tranquillement au Palais, en robe, & eſcorté du Procureur.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Sous la conduite de ſon *Connétable* !....



SCÈNE IV.

SCÈNE IV.

LES ACTEURS PRÉCÉDENTS, L'ABBÉ MAURI, UN VALET-DE-CHAMBRE.

LE VALET-DE-CHAMBRE *annonce.*

M. l'Abbé Mauri !....

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Eh bien, grand Pontife ! Manlius est donc au Capitole ?

L'ABBÉ MAURI.

Vous le savez, Messeigneurs ? Et Goëslard aussi.

LE GARDE DES SCEAUX.

Goëslard aussi !.. Mais, ces gens de la Prévôté sont donc des butors ou des frippons ? (*avec colère.*) Aussi des égards, toujours des égards ! Le Noir me l'avoit bien dit : il aurait fallu leur lâcher un Desbrugnières !

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Oui : Desbrugnières sait bien qu'*on ne sort pas toujours par la porte.*

L'ABBÉ MAURI.

Justement : car c'est par la fenêtre que Goëslard est sorti ; par une fenêtre basse, qui donne sur le derrière de sa maison. Le fils de d'Eprémesnil, qui étoit venu l'avertir, a fait le même saut. Ils ont trouvé,

dans la rue voisine, le Médecin Thierry qui les a conduits au Palais, dans sa voiture.

LE GARDE DES SCEAUX.

Piépape; notez-moi le Médecin Thierry.

L'ABBÉ MAURI.

Vous pensez bien que le Palais est en rumeur; les Clercs s'attroupent; on bat des mains; on crie *bravo*, & d'Éprémesnil passe modestement des Enquêtes à la Grand'Chambre, au milieu des acclamations.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Vous verrez que nous allons avoir la plus plate comédie! ....

LE GARDE DES SCEAUX.

C'est une révolte, Monseigneur, un crime de haute trahison! il faut que le châtiment effraie.

SCÈNE V.

LES ACTEURS PRÉCÉDENTS, L'ABBÉ MORELLET, UN VALET-DE-CHAMBRE.

LE VALET-DE-CHAMBRE *annonce.*

M. l'Abbé Morellet.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Bon! voici tout le Conseil. Eh bien! les nouvelles du camp?

L'ABBÉ MORELLET.

Vous ſavez l'eſcapade de d'Éprémeſnil ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Nous ne ſavons que cela.

L'ABBÉ MORELLET.

Vous devinez le reſte : Les Chambres ſe ſont aſſemblées, & l'on députe vers le Roi.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Nomme-t-on les Députés ?

L'ABBÉ MORELLET.

Les Préſidents d'Aligre & d'Ormeſſon ; d'Ammécourt, Amelot, Barbier d'Ingreville, & Robert de Saint-Vincent.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Le Dieu Thermes ! Ceci devient ſérieux. M. de Lamoignon, il faut que cette députation ne voie pas le Roi.

LE GARDE DES SCEAUX.

Parbleu ! Je n'y ſais qu'un moyen. Poſtez-moi dans la grande avenue un piquet de Gardes-Françaiſes, qui enlève tout le cortège ; hommes, chevaux & voitures.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Le moyen eſt un peu vif.

LE GARDE DES SCEAUX.

Prétendent-ils donc nous faire la loi ? Point

de députation qui tienne ; il faut que d'Eprémesnil soit enlevé.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Oui, sans doute, il le faut ; mais un bon procédé ne coûte rien ; j'aime les procédés, moi : ayons toujours l'air d'être forcés, & même, de ne pas faire tout ce qui serait possible. Je vais monter dans un moment chez le Roi. La députation ne le verra pas. Je dirai à Sa Majesté que *la félicité publique exige* que les Députés ne soient pas entendus : je hâterai même, s'il le faut, le départ pour la chasse. Vous, cependant, M. de Lamoignon, vous recevrez les Députés. Vous les recevrez bien, n'est-il pas vrai ? très-bien ?

PIÉPAPE.

Il fait chaud : *nous leur offrirons de la limonade.* (*)

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Je les verrai aussi, & j'irai avec eux jusqu'aux carosses. En les amusant ainsi, nous aurons le temps de faire saisir d'Éprémesnil, par les moyens que nous allons décider.

(*) Cet *offre de limonade* a semblé une mauvaise plaisanterie à quelques personnes de goût. Nous nous empressons de justifier notre délicieux Abbé sur ce passage. -- On a effectivement offert & fait servir de la *limonade* aux députés du Parlement. Le *Principal* & *Lamoignon* s'égayèrent beaucoup, derrière le rideau, de la comédie qu'ils faisaient jouer. On dit que par représaille, MM. les députés du Parlement se sont fort égayé en lisant celle-ci, où l'on joue fort à découvert ces deux grands personnages.

SCÈNE VI.

LES ACTEURS PRÉCÉDENTS, LE BARON DE BRETEUIL.

LE VALET-DE-CHAMBRE *annonce.*

M. le Baron de Breteuil....

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Tant mieux !... M. le Baron, j'allais paſſer chez vous. Mais comment ! nos ordres ont été bien mal exécutés !

LE BARON DE BRETEUIL.

Auſſi, pourquoi ſe ſervir de gens qui ne ſont pas faits à la beſogne?

LE GARDE DES SCEAUX.

Je veux qu'on les faſſe *pourrir* en priſon.

LE BARON DE BRETEUIL.

Vous le *voulez* : je le *veux* auſſi, ſi l'on me prouve qu'ils ont *voulu* mal faire.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Leur faute eſt peut-être involontaire ; j'aime à le croire : & d'ailleurs, il ne s'agit plus que de la réparer. Penſez-vous, M. le Baron, que l'aſyle choiſi par d'*Éprémeſnil* ſoit impénétrable aux ordres du Roi ?

LE BARON DE BRETEUIL.

Meſſieurs ! Meſſieurs ! c'eſt à vous à délibérer ſur ce que vous devez faire.

LE GARDE DES SCEAUX.

Voici mon avis : l'autorité du Roi ne peut être arrêtée par aucun obſtacle légitime ; & ſi vous voulez qu'elle ne ſoit pas compromiſe, il faut ici la plus éclatante rigueur. D'Éprémeſnil eſt au Palais : je le vois déjà entouré d'une armée. Les Greffiers, les Procureurs, les Huiſſiers, les Clercs s'aſſemblent & s'arment : le Palais va devenir un arſenal. Il convient donc de développer une force telle, que le ſuccès ne ſoit pas incertain. Entourez le Palais : raſſemblez les Gardes-du-Corps, les Cent-Suiſſes, les Gardes-Suiſſes, les Gardes-Françaiſes, la Prévôté, la Connétablie, le Guet à pied, le Guet à cheval, tous les Soldats en ſemeſtre, tous les Recruteurs. . .

PIÉPAPE.

Et vos Hoquetons, Monſeigneur ?....

LE GARDE DES SCEAUX.

Ils y ſeront. Les portes du Palais ſeront fermées & barricadées, ſoyez-en sûr. Faites approcher d'un côté, le canon de la Baſtille ; de l'autre, celui des Invalides.

L'ABBÉ MAURI.

Et des bombardes ſur la rivière, Monſeigneur ?...

L'ABBÉ MORELLET.

Et des mines ſous la Ste Chapelle, Monſeigneur?...

LE PRINCIPAL MIMISTRE.

Voilà beaucoup de précautions, Meſſieurs, un peu trop. Je ſais qu'il faut s'attendre à quelque réſiſtance & la réprimer ; mais ſans éclat, ſans ſcandale. Je voudrais que quatre compagnies ſeulement de Gardes-Françaiſes & deux Compagnies de Gardes-Suiſſes, fuſſent commandées ce ſoir pour entourer le Palais, dans les ténèbres, en ſilence; pour ſaiſir toutes les portes, s'emparer de toutes les avenues, couper toutes communications, juſques dans l'intérieur; veiller à ce qu'aucun ne ſorte de la Grand'Chambre pour aller à la Buvette, pas même un Evêque, pas même un Maréchal de France, ſans être accompagné de deux ſentinelles. Vous pourrez ainſi, tout à votre aiſe, & *décemment*, ſaiſir vos deux Révoltés juſqu'au milieu des fleurs-de-lis dont ils s'environnent.

L'ABBÉ MORELLET.

Monſeigneur, & ſi les portes de la Grand'Chambre ſont fermées ? ſi on refuſe de les ouvrir ?... ſi....

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Alors on fera *tout doucement* avancer les Sapeurs du régiment, & briſer les portes *ſans bruit*. Ce que j'eſtime plus important, c'eſt de confier cette expédition à un homme d'une grande vertu, d'un courage éprouvé, inacceſſible à la honte, ſenſible ſeule-

ment à l'*honneur d'obéir*; à l'un de ces hommes enfin, qui, dans un besoin, &, DE PAR LE ROI, perdraient leur parent le plus proche & leur meilleur ami.

LE GARDE DES SCEAUX.

Eh ! n'ont-ils pas leur Dagoult?

LE BARON DE BRETEUIL.

Faites-vous attention, Messieurs, que vous avez affaire à une assemblée bien respectable? Les Magistrats, les Pairs du Royaume, des Maréchaux de France, des Evêques, les Chefs de la Noblesse & du Clergé méritent bien quelques égards.

LE GARDE DES SCEAUX.

Oui, Monsieur : mais... L'AUTORITÉ DU ROI !

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Sans doute.... L'AUTORITÉ DU ROI!

CHŒUR DES ESCLAVES.

L'AUTORITÉ DU ROI!.. L'AUTORITÉ DU ROI!..

LE BARON DE BRETEUIL.

Morbleu ! l'autorité du Roi m'est aussi respectable qu'à vous. Cette besogne, au surplus, n'est pas la mienne; ce que le Roi m'ordonnera, je le ferai. (*Il sort.*)

LE PRINCIPAL MINISTRE, (*à l'oreille du Garde des Sceaux.*)

Mon ami, suivez cet homme-là chez le Roi : je vais m'y rendre.

(*Le Garde des Sceaux sort, suivi des Esclaves.*)

SCÈNE VII.

SCÈNE VII.

LE PRINCIPAL MINISTRE, *seul.*

Ce Breteuil m'est grandement suspect : sa brutalité, qu'on nomme franchise, cache un orgueil dissimulé ; une ambition perfide. Je n'ai pu le perdre encore auprès de la Reine. Aussi, cet Abbé de *Vermond* a quelquefois des scrupules singuliers. N'avoit-il pas le projet de la faire adorer ? Le beau moyen pour la réduire! Non, non : calomnions toujours le peuple dans l'esprit de la Reine ; la Reine, dans l'esprit du peuple : c'est en l'irritant contre lui, c'est en la rendant odieuse, que je me rends nécessaire. Elle serait trop aimée, si on la connoissait : trop aimable, si elle savait combien elle peut être aimée.....

SCÈNE VIII.

LE PRINCIPAL MINISTRE, LA MARQUISE DE LOMÉNIE.

LA MARQUISE.

Ah, mon Dieu ! j'ai passé la nuit la plus cruelle !

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Vous n'avez pas dormi, Marquise ?

LA MARQUISE.

Je n'ai pas fermé l'œil : j'étais dans une agitation qui m'annonçait bien tout ce qui vient d'arriver.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Quoi donc!

LA MARQUISE.

Le bacchanal de Paris : d'Éprémesnil barricadé dans le Palais.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Mais quel rapport entre les folies de cet homme, & le repos d'une jolie femme?

LA MARQUISE.

C'est qu'ils parlent de révolte, de guerre civile ; & l'idée seule m'agace les nerfs, me donne des palpitations dont je ne suis pas maîtresse.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Sottise ! *Quand on a deux-cents mille soldats, des baïonnettes & cinquante bourreaux, on ne craint pas les séditions.*

LA MARQUISE.

Miséricorde, Archevêque! vous me faites trembler : est-ce vous qui parlez de soldats, de bourreaux ? Vous!....

LE PRINCIPAL MINISTRE.

C'est un propos du *Lamoignon*.

LA MARQUISE.

Je m'en doutais : je vous ai connu doux, ſenſible & tendre quelquefois : vous vous en ſouvenez ? Non, non, vous n'êtes point cruel. Si ce n'était un peu d'inconſtance & de légèreté, vous feriez un homme divin : je vous l'ai dit ſouvent ; mais je ne veux rien reprocher : je ne ſuis pas boudeuſe. Par exemple ; vous déteſtez Calonne, & vous avez bien raiſon. Eh ! comment un ami, une créature de Calonne, un... Lamoignon peut-il être votre ami ?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Mon ami !... Je l'avoue ; c'eſt un homme abominable que ce Lamoignon. Son inſenſibilité ne le cède qu'à ſon orgueil. Le Parlement eſt ſa patrie ; c'eſt le tombeau de ſes pères, le berceau de ſes enfants : naiſſance, dignité, richeſſe, c'eſt delà qu'il a tout tiré. J'y vois ſon beau-frère, ſon fils, ſon gendre, ſes couſins ; & cependant, pour quelques haines particulières, pour cinq ou ſix membres qu'il déteſte ; il s'élance comme un tigre, ſur tout le Corps qu'il met en pièces, ſans ſonger qu'il déchire ſa propre famille, & qu'il s'abreuve de ſon propre ſang. Et, ſi l'on rappelle la conduite qu'il tint en 1771 ; ſi l'on penſe qu'il fut alors le plus fier adverſaire du Maupeou (dont il ſurpaſſe aujourd'hui les infamies) ; le plus audacieux ſoutien d'une querelle qu'il appelle aujourd'hui révolte ; le Chef enfin, le plus intrépide de ceux qu'il traite aujourd'hui de rebelles ? En vérité, c'eſt un vil perſonnage, que le mépris général va bientôt diſputer à la haine publique.

LA MARQUISE.

Eh bien ! c'eſt avec une telle eſpèce que vous formez ſociété ?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Comment eſt-il poſſible, ma chère, qu'avec votre eſprit, & ma confiance intime, vous n'ayiez pas encore la meſure de mon caractère. Je fais ſervir Lamoignon à mes grands deſſeins. Lorſque mon génie m'aura placé à côté de Richelieu, au rang qui ſeul eſt digne de moi ; c'eſt ſa tête ſuperbe que je veux fouler la première.

LA MARQUISE.

Je ſais que vous avez tout l'eſprit du monde ; que vous êtes né pour gouverner l'univers : mais ma tendreſſe qui vous mettrait ſur le trône, s'alarme facilement. Que voulez-vous? je m'imagine qu'une réclamation générale peut faire tout avorter, & que... vous pourriez bien être la *première* victime...

LE PRINCIPAL MINISTRE.

J'ai trois moyens pour réuſſir ; la force, la patience, la ſéduction : & , dans le cas du mauvais ſuccès, c'eſt Lamoignon lui-même que j'écraſe ſous les ruines de mon projet. J'ai bien donné l'idée de la COUR PLÉNIÈRE ; mais j'ai remis ſa deſtinée dans les mains du Lamoignon, en le laiſſant ſeul juge des moyens d'exécution. Seul, il était cenſé connaître les eſprits auxquels nous avons affaire. Je ne connais pas la Grand'Chambre, moi ; & la Grand'-Chambre va tout décider. Il m'en a répondu : j'ai ſa

correſpondance, ſes lettres, ſes billets ; & s'il faut un jour le pouſſer dans l'abyme, je mettrai tout ſous les yeux du Roi. Enfin, ſi quelqu'événement (impoſſible) me forçait à quitter les rènes du Miniſtère, avant de l'avoir anéanti ; j'ai diſpoſé les choſes de manière que ſa chûte, ſuſpendue quelques inſtants, n'en ſera que plus affreuſe... Mais l'heure du lever s'approche ; nous jaſerons de cela, Marquiſe. J'ai beaucoup à parler aujourd'hui : tromper le Roi, aigrir la Reine, haranguer les Députés du Parlement, faire...

LA MARQUISE.

Allons, allons, mon ami, ne vous échauffez pas, & venez manger vos fraiſes.

(*Ils ſortent.*)

FIN DU PREMIER ACTE.

L'Entr'acte doit durer environ quinze jours.

ACTE II.

La Scène est à la Chancellerie.

SCÈNE PREMIÈRE.

LE GARDE DES SCEAUX, *seul.*

AMBITION ! vengeance ! ſentiments *nobles* & *généreux*, qui vous diſputez mon cœur, êtes-vous ſatisfaits ? Je me ſuis élevé par les plus baſſes intrigues ; je n'ai point rougi de me proſterner devant le tyran de la Magiſtrature, l'ennemi des Loix, l'aſſaſſin de la Chalotais ; de me montrer l'eſclave de Calonne. Il m'a fait Garde des Sceaux : je rampe enfin ſur les degrés du Trône : je partage avec un homme, que je mépriſe, la confiance du Maître. Il eſt ſi aiſé d'être fourbe & flatteur ! Mes enfants eux-mêmes jouiſſent déjà de mon crédit. Courbeton, n'eſt-il pas honoré de donner ſa fille à mon fils ? -- Et ma fille !.. Aujourd'hui Comteſſe, elle peut prétendre à tout. Elle eſt jolie ma Conſtance ! Ah ! ſi, docile à mes leçons, elle pouvait enflammer... Qu'il me ferait doux d'humilier l'*Autrichienne* & ſon Preſtolet ! Mais n'aſpirons pas au faîte des grandeurs. Sois content, Lamoignon ; tu ne parles pas de ta

plus douce jouiſſance, du Parlement détruit, de tes ennemis écraſés. Traîtres! ſentez-vous enfin tout le poids de ma haine? D'Aligre, Fleury, d'Ammécourt; triumvirat funeſte! vous vous débattez dans la fange à mes pieds, & j'inſulte à vos efforts impuiſſants. Farouche de Gourgues! tu n'affecteras plus en public, ſur les fleurs-de-lis, à mes côtés, le dédain dont tu m'accablais (*). Et toi, toi que des ennemis puiſſants prétendent élever ſur mes ruines, toi que j'ai craint & que j'abhorre, ſévère d'Ormeſſon, je veux t'anéantir à jamais.

SCÈNE II.

LE GARDE DES SCEAUX, Madame DE LAMOIGNON.

Mde DE LAMOIGNON.

Ah! je me ſauve: elles ont juré de me faire mourir de frayeur.

LE GARDE DES SCEAUX.

Qui donc?

(*) Ce qu'on lit dans quelques Auteurs du temps, peut expliquer ce paſſage. *On obſervait*, diſent-ils, *lorſque le fameux Lamoignon était encore Préſident du Parlement, que ſon rang le plaçait à la Grand'Chambre, à côté du Préſident de Gourgues, ſon beau-frère, Magiſtrat juſte & compatiſſant; & que le Préſident de Gourgues affectait toujours de lui tourner le dos.*

Mde DE LAMOIGNON.

Ma mère & vos filles... Elles ſont toutes chez moi. La petite Comteſſe, d'Agueſſeau, Champlatreux & ma mère. Conſtance eſt royaliſte comme un petit démon ; elle pirouette, danſe, chante, s'admire dans toutes les glaces, & jette çà & là dans le diſcours, quelques épigrammes bien vives, ſur la conduite de ſes deux beaux frères. Madame d'Agueſſeau lui répond avec aigreur ; & l'on ne voit pas ſi Madame de Champlatreux, toujours ſage, toujours réſervée, approuve Madame d'Agueſſeau : mais ou voit bien qu'elle n'approuve pas Conſtance. Auſſi vous avez empêché Champlatreux de ſigner la dernière proteſtation. Le voilà bien avancé ! le pauvre homme n'eſt ni dedans ni dehors. Mépriſé du Parlement, ſuſpect au Miniſtère, inutile aux deux partis ; il eſt nul, tout-à-fait nul : belle renommée ! Pour le petit d'Agueſſeau, ſa conduite me ſcandaliſe. Si ſa place de Conſeiller d'honneur au Parlement, lui tient tant au cœur ; ne pouvait-il pas adhérer ſecrètement à toutes les proteſtations ? ſigner, ſans mot dire, tous les Arrêtés ? Mais, afficher la révolte ! mais, un Conſeiller d'Etat, dîner avec le Parlement, le jour même du Lit-de-juſtice ! mais, prendre ſa place à la Séance, ſous les yeux du Roi ! Quelle folie ! je l'avais bien jugé.... Ma mère !... oh ! c'eſt ma mère qui me tourmente (*) ! Elle a des idées ſi triſtes, ſi

(*) Madame Berryer, femme d'une grande vertu, digne à tous égards, de l'eſtime générale dont elle jouiſſait.

noires !

noires ! elle vous voit perdu. Que n'avez-vous entenud ce qu'elle me disait ! . . . . « Tous les esprits sont révoltés contre votre mari ; personne n'élève la voix pour le défendre : ses amis l'ont abandonné, & ses ennemis triomphent. A la Cour même, on déteste les Ministres tyrans ; &, si déjà l'on murmure tout bas, bientôt on jettera les hauts cris. Quel spectacle que ce Palais investi de soldats ! les haches levées sur les portes de la Chambre ! les Pairs de France livrés à des satellites odieux, & deux Magistrats arrachés du plus auguste Tribunal ! Cet excès n'a pas d'exemple dans notre histoire : c'est le signal du plus affreux despotisme. L'indignation publique est à son comble ; & déjà votre mari ne peut plus en douter. Il comptait sur une partie de la Grand'Chambre ; & la Grand'Chambre entière a refusé. Il était sûr du Châtelet ; & le Châtelet résiste. On sait comme il a traité le Lieutenant-Civil, le vertueux M. d'Alleray, ce Magistrat devant lequel il devait plier les genoux ». (C'est ma mère qui parle.) « On le sait, & l'on est révolté. Les Provinces vont faire une résistance plus éclatante. Des quatre coins du Royaume, les plaintes de la Noblesse, les réclamations du Clergé, les cris du Peuple se feront entendre : la violence pourra même conduire à la sédition. Le Roi détrompé, éloignera de lui, deux Ministres coupables ; & votre mari, dont on connaît le caractère intraitable, votre mari » (c'est toujours ma mère qui parle) ; « votre mari, opprobre de sa famille, fléau de sa postérité, victime proscrite par la colère

de ſon Roi & l'exécration de ſon pays, périra dans les accès de la rage & du déſeſpoir. »

LE GARDE DES SCEAUX.

Avez-vous tout dit ?

Mde DE LAMOIGNON.

Oui.

LE GARDE DES SCEAUX.

Et Lamoignon, où eſt-il ?

Mde DE LAMOIGNON.

Vous ſavez bien qu'il eſt à Paris, pour les emplettes (*).

LE GARDE DES SCEAUX.

Allez retrouver vos filles ; & ſur-tout ne retenez pas votre mère à ſouper : elle me gêne.

Mde DE LAMOIGNON.

Eh, quoi ! vous êtes tranquille ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Qu'ai-je donc à craindre ?... Madame ! Madame ! laiſſez-moi faire : encore quelques mois, & vous verrez les Parlements anéantis & la France entière à mes pieds. (**)

(*) De ſon mariage avec Mlle de Courbeton.

(**) C'eſt au mois de Mai, quinze jours après le rétabliſſement de la Cour Plénière, que M. de Lamoignon a tenu ce langage, & non pas le 14 Septembre. Pour éviter toute mépriſe, on en prévient le lecteur.

SCÈNE III.

LE GARDE DES SCEAUX,
Madame DE LAMOIGNON,
UN VALET-DE-CHAMBRE.

LE VALET-DE-CHAMBRE *annonce.*

MONSEIGNEUR : M. le Chancelier ?....

Mde DE LAMOIGNON.

Le Chancelier !

LE GARDE DES SCEAUX.

Comment ?

LE VALET-DE-CHAMBRE.

Oui, Monſeigneur : M. de Maupeou.

LE GARDE DES SCEAUX.

Impoſſible !

LE VALET-DE-CHAMBRE.

Il deſcend de voiture. Oh ! c'eſt lui-même, j'ai cru qu'il allait m'embraſſer.

Mde DE LAMOIGNON.

Qu'eſt-ce que cela ſignifie ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Voilà un impudent coquin !

Mde DE LAMOIGNON.

Vous lui avez écrit?

LE GARWE ES SCEAUX.

Non, parbleu! j'ai voulu ſeulement connaître ſon opinion ſur un objet qui m'intéreſſe: mais, c'eſt une lettre, ce n'eſt pas lui que j'attendais. Le voici. Rentrez-donc, Madame. —(*Mde de Lamoignon ſort.*)

SCÈNE IV.

LE CHANCELIER, LE GARDE DES SCEAUX.

LE CHANCELIER.

Eh! bon jour, couſin! cette viſite vaut bien celle de Bâville; elle eſt ſincère au moins (*): nous voilà

(*) Ce paſſage a ſingulièrement embarraſſé les Commentateurs: ils l'expliquent cependant d'une manière aſſez vraiſemblable.-Maupeou, alors Premier Préſident du Parlement, avait, par ſes intrigues habituelles, jeté la diſcorde entre les deux beaux-frères (les Préſidents de Lamoignon & de Gourgues). Ces deux Magiſtrats ſe virent, s'expliquèrent, & reconnurent qu'ils étaient les dupes & les victimes de la fourberie du Premier Préſident. Ils ſe rendent à l'inſtant chez lui, & l'accablent de toutes les injures qu'il méritait. Maupeou voulait cacher, au moins au public, cette honteuſe querelle. Que fait-il? Il choiſit un jour que le Préſident de Lamoignon était à Bâville avec une nom-

réconciliés. Bon coufin ! homme charmant ! Que je t'embraffe quatre fois. Je te dois une réponfe & des remerciements. Tu m'as fait demander la démiffion de ma charge : eft-ce le titre qui te plaît ? Eft-ce l'hôtel de la place Vendôme que tu defires ? Mais avant de parler d'affaires, permets, oh ! permets que je t'exprime toute la reconnoiffance dont je fuis pénétré.

LE GARDE DES SCEAUX.

Vous m'étonnez. Qu'ai-je donc fait pour vous ?

LE CHANCELIER.

Tu m'as fait le plus grand bien qu'on pût me faire : un bien que je n'efpérais plus. Tu es mon bienfaicteur, mon ange tutélaire. Lamoignon ! je t'ai perfécuté. Lorfque dans ce cabinet, dans ce fauteuil même, je méditais les projets deftructeurs du Parlement, dont j'avais juré la perte, tu étais mon plus redoutable ennemi, le feul peut-être avec lequel je défefpérais de compofer, le feul qu'il me paraiffait impoffible de réduire. Tu as vu comment je m'ex-

breufe compagnie. Il y va, fans être invité, fans être attendu. Lamoignon, interdit de cette infolence, le reçoit fur le perron du château, & lui dit tout bas : *Malheureux ! que viens-tu faire ici ? Si je ne refpectais ton rang, je te ferais donner cent coups de bâton.* Le Premier Préfident fourit, ne répond pas, entre, reçoit les politeffes qu'on eft forcé de lui faire, refte deux jours à Bâville, & s'en retourne fatisfait de s'être montré publiquement l'ami de celui qu'il avait grièvement offenfé.

pliquais sur ton compte, dans ma correspondance intime avec l'ami Sorrhouet. *Pour mon cousin presque germain*, disais-je, *je n'en viendrai pas à bout, même avec du canon. Son caractère est à-peu-près aussi flexible & aussi maniable qu'une* gueuse *de fer de cinq à six milliers pesant.* Tu ne m'as pas trompé, rien n'a pu t'ébranler; & ton courage t'a porté contre moi aux plus grands efforts, jusqu'à.... te faire Auteur, toi, qui ne sais pas écrire un billet. N'es-tu pas l'Auteur du plus piquant Libelle, qui, à cette époque, fut imprimé contre moi; du *Struensée*, dont tu ne fis corriger que le style & l'orthographe? Aussi, frippon, je ne t'ai pas ménagé. Tu te souviens de Thisy (*), de ces montagnes couvertes de neige, & des paniers dans lesquels tu fis porter tes enfants encore au berceau. Cette époque devait être, entre nous, le traité d'une haine éternelle. Quel prodige en a si promptement effacé le souvenir? Comment ton ame intraitable s'est-elle pliée à toutes les bassesses de la servitude? Comment, le premier défenseur de la liberté publique, est-il devenu le premier artisan de la tyrannie? Quel génie propice a mis dans ton cœur la rage dont j'étais animé? Qui m'aurait dit, qu'un jour, tu adopterais mes principes, mes sentiments, mes projets? que je recevrais de toi, mon plus grand plaisir, ma plus douce consolation?

(*) Repaire le plus effrayant des montagnes du Forêts, où le grand Lamoignon fut exilé au mois de Janvier 1772.

LE GARDE DES SCEAUX.

Le diable m'emporte, ſi je vous entends ! Quelle conſolation !.... quel plaiſir !....

LE CHANCELIER.

Ah, bijou ! vous ne voulez pas m'entendre. J'étais ſans contredit, l'homme de France le plus abhorré. Mon nom ſemblait le ſignal de toutes les malédictions. Qui voulait dire un monſtre, diſait un Maupeou. Je traînais mes derniers jours dans l'ignominie, au milieu de ma famille proſcrite. Eh bien ! graces vous ſoient rendues ; je ne ſuis plus que le ſecond objet de l'exécration publique ; je n'ai plus que la ſeconde place ſur les tables de proſcription : mon nom même s'obſcurcit & s'efface à côté du vôtre, & mes deſcendants pourront échapper à la poſtérité, qui s'acharnera ſur vos derniers neveux.

LE GARDE DES SCEAUX.

Ah ! mon cher couſin, cette illuſion vous plaît ; mais elle vous trompe : mes projets ſont différents des vôtres, & votre conduite ne reſſemblait guère à la mienne.

LE CHANCELIER.

Mon Dieu ! j'en conviens ; & cette différence eſt une preuve de ce que je dis. Jaloux de la même gloire, nous n'avons fait, pour l'acquérir, ni les mêmes efforts, ni les mêmes progrès. Mon moyen principal fut l'intrigue ; ton unique moyen eſt l'effronterie : auſſi, c'eſt en rampant que je me ſuis

gliſſé juſqu'au degré que j'occupe encore; tandis que d'un vol intrépide & léger, tu planes ſur ma tête, pour te fixer au premier degré.

LE GARDE DES SCEAUX.

Je le vois : vous me faites l'honneur d'attribuer à ma volonté ſeule, ce qui n'eſt qu'une ſuite néceſſaire des événements.

LE CHANCELIER.

Non : tu viens de développer un courage, une audace, dont j'ai toujours été bien éloigné. Soyons de bonne foi : *Le Parlement avait tort en 1771; il a raiſon aujourd'hui.* J'avais l'air de le punir en le perſécutant; ma vengeance ſe couvrait d'un voile légitime; je l'accuſais, avec quelque raiſon, d'avoir uſurpé, depuis cent-cinquante ans, au moins, le droit d'enregiſtrement des Impôts; c'eſt-à-dire, le droit d'impoſer la Nation ſans ſon conſentement. J'appellais cette uſurpation une tyrannie cruelle : j'annonçais l'intention de rendre ce droit aux Etats-Généraux, qui, ſeuls, pouvaient l'exercer. C'eſt ainſi, qu'oppreſſeur de la Magiſtrature, je me montrais libérateur de mon pays : c'eſt ainſi, qu'entraîné par le ſentiment ſeul de mes haînes particulières, je ne paraiſſais céder qu'au bonheur de *ma chère Patrie, dont j'étais amoureux fou.* Aujourd'hui, c'eſt tout le contraire. Tu punis le Parlement de s'être rendu juſtice; d'avoir fait le ſacrifice généreux de ſa plus belle prérogative; d'avoir renoncé au droit qu'il avait uſurpé, & d'avoir rendu à la Nation ſon unique privilége, le dernier ſigne de la liberté. Tu le détruis enfin,

enfin, parce qu'il s'eſt mis dans l'impuiſſance d'enregiſtrer les Impôts; parce qu'il a poſé avec fermeté, les nouveaux fondements de la liberté françaiſe. Tu donnes à une querelle particulière une influence générale: tu aſſocies l'intérêt du Peuple à celui des Parlements : c'eſt le coup même que tu frappes ſur les Magiſtrats, qui appelle tous les citoyens à leur défenſe. Je faiſais mine de délivrer la France de ſes tyrans : tu affectes de la priver de ſes protecteurs. N'eſt-ce pas là le courage intrépide, dont, peut-être, le ſeul Lamoignon était capable?

LE GARDE DES SCEAUX.

Je remarque, mon couſin, quelques erreurs dans vos louanges, & ma modeſtie ne peut les diſſimuler. Il n'eſt pas vrai que je détruiſe les Parlements, & ſur-tout le Parlement de Paris. Il réſide, vous le ſavez comme moi, dans la Grand'Chambre ſeule, & je conſerve la Grand'Chambre : je l'élève même aux honneurs de la *Cour Plénière*. En le privant des enregiſtrements, je ne lui ôte rien : il s'en eſt privé lui-même. Mes grands Bailliages reſtreignent ſa compétence; & c'eſt encore ſa faute. Quelle folie d'abdiquer ces Enregiſtrements! *Indè mali labes.* Tant qu'il a ſervi à preſſurer le peuple, on a reſpecté l'étendue de ſon reſſort. Lorſqu'il n'a plus été bon à rien, on s'eſt aviſé qu'il était cruel de faire plaider, pour le plus mince objet, le pauvre habitant de l'Angoumois, du Lyonnais, du Poitou, à plus de cent lieux de ſa réſidence. D'ailleurs, en diminuant ſa compétence, je ne touche point à ſon reſſort.

LE CHANCELIER.

Mon cher cœur, cette ruse est bonne pour les petits enfants, puisque tu places un grand Bailliage à la porte même du Palais. Certes, ce n'est pas l'éloignement des lieux qui va priver le Parlement, du plus grand nombre des affaires de la capitale. Et de quoi sera-t-il occupé, si Paris lui-même ne fournit pas, dans l'année, cinquante Procès au-dessus de 20,000 liv.? Qu'importe son ressort, s'il perd ses fonctions? Tiens, mon ami, n'échappe pas à mes éloges. Tout augmente mon admiration pour toi. Si ton courage héroïque te permet quelques ruses, elles sont si hardies, ou si grossières, qu'il faut être effronté pour ruser ainsi. Par exemple : me serais-je jamais avisé de falsifier des Arrêtés pour les présenter au Roi? d'appliquer à sa Personne sacrée, les expressions un peu roides que le Parlement se permettait contre toi seul & contre le Principal? Ne crains-tu pas, si le Roi découvre cet innocent stratagême, qu'il ne tire à l'instant d'Eprémesnil des Isles Sainte-Marguerite, pour te mettre à sa place?

LE GARDE DES SCEAUX.

Point du tout : j'ai présenté l'Arrêté comme je l'ai reçu : c'est une faute du copiste.

LE CHANCELIER.

Eh oui! je l'avais deviné. Par exemple : à quels oisons crois-tu persuader que ta *Cour Plénière* est un rétablissement de l'ancienne, avec tes Maréchaux

de France, tes Officiers de la Chambre, tes Capitaines des Gardes, & tes Conſeillers d'Etat?

LE GARDE DES SCEAUX.

Oh! pour la *Cour Plénière*, entre nous, c'eſt le chef-d'œuvre du Principal : je ne me ſuis mêlé que des détails.

LE CHANCELIER.

Juſtement : c'eſt par les détails que l'invention eſt infernale. L'idée eſt aſſez bonne, & elle n'eſt pas de toi. Eſt-ce encore le Principal qui a eu l'effronterie d'annoncer, en ſupprimant les Enquêtes de tous les Parlements, & les Tribunaux d'exception, *que les ſupprimés ſeraient rembourſés dans trois mois, & que les fonds étaient prêts?* La gaſconnade eſt-elle courageuſe ? Annoncer cinquante ou ſoixante millions d'eſpèces entaſſées dans les coffres du Roi, n'eſt-ce pas ranger des ſentinelles de paille ſur les remparts écroulés d'une ville déſerte ?

LE GARDE DES SCEAUX.

En vérité, vous outrez les compliments. Ne vous eſt-il jamais arrivé de promettre ce qu'il vous était impoſſible de donner? Il eût été bien plus courageux de ſupprimer, en déclarant que la finance de tous les Offices avait été employée aux beſoins de l'Etat; & que ce ſacrifice, la perte de ſes fonds, étaient pour chaque Titulaire, la contribution légitime que tout citoyen doit aux néceſſités publiques. Eh bien! je n'ai pas eu ce courage.

LE CHANCELIER.

Tu l'auras, mon bijou! Si dans trois mois il faut que tu rembourſes, comment païeras-tu? en contrats, en papier, en feuilles de chêne? Ne pas payer; c'eſt, je penſe, déclarer aſſez franchement qu'on ne doit rien. Vraiment, je ſuis en extaſe devant ton génie. Je n'étais auprès de toi qu'un finaſſier; l'Abbé Terray n'était qu'un étourdi. Le drôle n'avait qu'un courage de Pandour; il coupait une bourſe, & diſait tout haut: *La voilà.* Toi, tu les vuides avec le geſte fait pour les remplir. J'admire enfin mon maître juſques dans les choſes où je pouvais ne trouver que mon écolier. Par exemple: avec quelle forfanterie fais-tu publier dans la Gazette, que ta Cour Plénière a tenu, le 9 Mai, ſa première ſéance; lorſque toute la France ſait très-bien que cette ſéance a été plutôt ſon *enterrement* que ſon *baptême?* Quelle audace d'imprimer dans tous les Journaux, que tels & tels Bailliages ont enregiſtré avec joie & reconnaiſſance, tandis que les proteſtations de ces Bailliages ſont dans toutes les poches, & qu'ils décrètent les Auteurs des Journaux comme des fauſſaires! J'ai bien fait quelque choſe d'approchant; mais ce qui était au-deſſus de mes forces, c'eſt le diſcours que tu as mis dans la bouche du Roi à cette première ſéance de ta *Cour Plénière.* Oh! ceci eſt un excès d'héroïſme!.... Le jour même de ton Lit-de-Juſtice, tous les Membres de la Grand'-Chambre, par une acte commun, par des actes particuliers, déclarent qu'il leur eſt impoſſible d'exé-

cuter tes Edits, & fur-tout de prendre place dans ta *Cour Plénière;* & le lendemain, tu leur fais dire, par le Roi, qu'il compte toujours fur leur zèle & fur leurs fervices. Quel jeu impudent & vil! Aurais-tu caché au Roi leur refus, fi énergiquement exprimé? La chofe eft poffible. On fait l'aventure du Docteur Maloët chez Madame Adélaïde (*) : &, quand tu fonges à cette *fcapinade*, tu n'es pas faifi d'un tremblement univerfel! tu ne crains pas que le Roi détrompé, ne puniffe avec éclat, le téméraire qui fe joue auffi librement de la dignité de fa Perfonne, & de la Majefté de fon Trône!

LE GARDE DES SCEAUX.

Non : j'attends la récompenfe de mes bonnes intentions, & je l'attends du Roi, moins encore que du Parlement lui-même. Ce que vous exaltez comme un trait de courage, n'eft qu'un acte de bonté & de prudence; & ce chapitre de mon hiftoire eft, fans contredit, le plus digne d'éloges. Au moment même de la publication des Edits, la voix de d'Eprémefnil retentiffait aux oreilles de fes confrères; un refte

(*) Le jour où les Edits furent préfentés au Châtelet, la Reine vint chez Madame Adélaïde, lui annoncer, avec l'air d'une véritable fatisfaction, que le Châtelet avait accepté, & que la paix publique ne ferait point troublée. La Reine fortie, le Médecin Maloët, préfent à cette entrevue, & qui, par refpect, avait gardé le filence, tire de fa poche l'Arrêté du Châtelet, & le préfente à Madame Adélaïde. Cette vertueufe Princeffe lit & s'écrie : *Ah! mon Dieu, comme on les trompe!*

d'effervefcence les égarait, & je m'attendais à leurs proteftations. Mais, Dieu merci, j'étais incapable d'en abufer. Les prendre au mot, c'était les perdre : j'ai fait femblant de ne rien entendre. Le Roi a parlé comme s'ils n'euffent pas protefté. Le temps s'écoule; les réflexions viennent; & je laiffe au moins à mes étourdis, la faculté de rentrer dans le bon chemin, tout doucement, fans bruit, & comme fi jamais ils ne s'en fuffent écartés.

LE CHANCELIER.

Et tu crois qu'ils reviendront?

LE GARDE DES SCEAUX.

Je fuis sûr de les inftaller, avant le mois d'Octobre, aux premières places de la *Cour Plénière*.

LE CHANCELIER.

Avant le mois d'Octobre!... Et tu es sûr, très-sûr, miraculeux coufin, qu'avant le mois d'Octobre aucun obftacle ne culbutera tes grands projets ? qu'avant le mois d'Octobre les Parlements viendront humblement mendier des places dans ta Cour Plénière?... &, ils t'ont promis, qu'avant le mois d'Octobre...

LE GARDE DES SCEAUX.

Non : je n'en ai pas vu un feul, pas même Minières.

LE CHANCELIER.

Eh bien! voilà cette confiance dont je fuis émerveillé : voilà ce courage que je ne conçois pas, &

qui me fait tomber à tes pieds. Quelques poltrons ; quelques femmes te reprocheraient peut-être de n'avoir pris aucunes précautions. Moi-même, je n'ai jamais levé le pied, sans savoir où j'allais le poser. En t'envoyant à Thisy, j'étais sûr du Conseiller d'Etat, qui, sur-le-champ, allait s'asseoir à ta place. Avant d'exiler la Justice, j'avais fabriqué le fantôme qui devait prendre ses habits, & jouer son rôle : mais, toi, tu te moques de ces niaiseries ; tu marches comme un géant, sur les montagnes & les abymes : tu vois l'impossibilité de trouver de nouveaux masques, & tu tranches le nœud. D'un coup de baguette, tu suspends la Justice dans tout le Royaume, pour la faire aller plus vîte. Toutes les sources du commerce vont tarir ensemble : cela vaut-il la peine d'y songer !..... Les grands chemins seront couverts de voleurs, & les villes pleines d'assassins : bagatelle !.... Les revenus de l'Etat seront par-tout arrêtés : qu'importe ? la *Cour Plénière* réparera tout.

LE GARDE DES SCEAUX.

Ma foi, j'en ai la certitude.

LE CHANCELIER.

Et tu ne veux pas que je sois dans l'enchantement ! tu ne veux pas que je presse sur mon sein, celui qui s'immortalise par de si grandes choses ! Mais ce qui me pénètre davantage, ce qui m'arrache des larmes de tendresse & de joie ; c'est une preuve de ta magnanimité, bien plus étonnante que toutes les

autres ; c'eſt de voir que le Lamoignon de 1771, ne faſſe point rougir le Lamoignon d'aujourd'hui. Morbleu ! Couſin, il faut une ame de fer & un front d'airain pour réſiſter à tous les quolibets que fait naître cette généreuſe infamie.

LE GARDE DES SCEAUX.

Ils m'amuſent. La lettre du Bailliage de Villefranche m'a paru plaiſante, & l'Arrêté de Rouen m'a fait pitié. (*)

LE CHANCELIER.

Cependant, on t'accuſe d'enchaîner un Pamphlet bien piquant : c'eſt ton hiſtoire ; elle eſt toute imprimée. Eſt-il vrai que quinze-cents exemplaires ont été arrêtés par tes ordres, à la barrière Mont-Martre ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Oh ! là-deſſus, je ſuis inflexible : les gredins n'auront pas manqué de gloſer ſur mon origine, ſur ma Nobleſſe, ſur mon fils qui eſt Chevalier de Malthe.

(*) *Pitié!*... Mgr le Garde des Sceaux fait ici un petit menſonge : on peut conſulter là-deſſus ſon bon ami le Marquis d'Harcourt. Quel empreſſement, quel zèle M. le Marquis n'a-t-il pas mis à découvrir le lieu où s'étoit aſſemblé le Parlement ! Que d'ardeur, que de fatigues, pour découvrir encore l'Imprimeur de cet Arrêté *pitoyable !* En vérité, la conduite de M. le Marquis eſt au-deſſus de tout éloge ; auſſi doit-on lui décerner une couronne civique ; & MM. les Libraires & Imprimeurs de Rouen, ont déjà ſouſcrit pour cette œuvre méritoire.

LE

LE CHANCELIER.

Je suis bien-aise de voir que vous sentez cela. Méchant ! Eh ! qui donc avait fourni à l'Auteur de la Correspondance, ce Vincent Maupeou, Notaire à Paris, en 1547 ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Ma foi ! je n'en sais rien.

LE CHANCELIER.

Ah, mon bijou ! c'est vous.... Qui donc avait déterré cette vilaine histoire du Maupeou de Privas, qui assassina son beau-frère, en 1671 ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Eh bien !

LE CHANCELIER.

C'est encore vous, mon bijou.

LE GARDE DES SCEAUX *sourit.*

Vous croyez ?

LE CHANCELIER.

Mais, sois tranquille ; je n'ai pas de rancune. Je ne leur fournirai pas les Mémoires de ce Lamoignon, grand-père du premier Président, qui était Echevin de Bourges... Et le grand-père de l'Echevin ? Qu'en dis-tu ? Fi donc ! il faut se taire. Le tracassier Maurepas avoit bien besoin d'amuser les loisirs de son exil à Bourges, par la recherche de tes titres de Nobesse ! Au surplus, excepté les Bochard &

les Nicolaï, qui nous écrasent sur cet article, les autres n'ont pas grand'chose à nous reprocher. Les d'Aligre ont plus d'illustration ; les Pelletier sont d'honnêtes-gens dont les services ne sont pas signalés. Mais, dis-moi : comment as-tu fait pour faire monter tes enfants dans les carrosses du Roi ? nous savons tous que Chérin avait refusé son certificat.

LE GARDE DES SCEAUX.

Le Roi l'a voulu. Et d'ailleurs, on a toujours quelques ressources. Pour faire mon cadet Chevalier de Malthe, vous savez comment son bisaïeul, Samuel Bernard, de Juif qu'il était, est devenu Protestant. Une indiscrétion me rendrait vraiment la fable de la Cour.

LE CHANCELIER.

Rassure-toi : je me tairai, je t'en donne ma parole. Ne suis-je pas fils d'une Lamoignon ? Si quelque jour tu vois cette généalogie imprimée à côté de celle du Moréri, ne m'accuse pas. Ces détails, au reste, sont connus de tant de monde, qu'il sera difficile de dépister l'indiscret. Fais en sorte au moins que l'Archevêque n'en soit pas instruit.

LE GARDE DES SCEAUX.

Au contraire : si cette rapsodie paraissait, je voudrais la mettre sur son compte : le nom de l'auteur suffirait pour discréditer l'histoire. Vous ne connaissez donc pas votre Archevêque ? Il est grand sur les genoux de sa vieille Marquise. Ridicule & léger comme un pantin, le petit homme fait le

Richelieu : ſa marotte eſt d'avoir du génie. Il veut mettre des idées & des idées nouvelles à la place des anciennes opinions ; & poſſéder, ſeul, toute la raiſon des ſiècles qui l'ont précédé. Je le crains, comme je l'eſtime ; & je n'attends qu'une bonne occaſion pour lui mettre le pied ſur la gorge : elle ne peut pas tarder. Qu'il trébuche ſeulement, il eſt étouffé. Ses réformes l'ont environné d'ennemis. Ce n'eſt pas ſon Corps qui le ſoutiendra : ſon Corps le mépriſe & le déteſte depuis long-temps. Prêtre ſans religion !... ſans mœurs !... athée !... libertin !...

LE CHANCELIER.

Libertin !... Parle plus bas. Les femmes-de-chambre de ta femme ſont là qui t'écoutent. Mais, j'entends une voiture.

LE GARDE DES SCEAUX *regarde par la fenêtre.*

C'eſt lui-même. Vous ne voulez pas que je vous préſente ?

LE CHANCELIER.

Non parbleu ! Je me retire. Mais qu'au moins je te faſſe la réponſe que je t'ai promiſe. Tu veux être Chancelier, & ton ambition me plaît. Ne dis-tu pas que ta *Cour Plénière* a tenu ſa *première* ſéance le neuf Mai dernier ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Sans doute.

LE CHANCELIER.

Eh bien ! mon ami, le jour même de ſa ſeconde

féance, je te céde ma place : tu peux y compter. (*Il fait quelques pas, & revient.*) A propos : ne manque pas auffi de faire annoncer, dans la Gazette, cette feconde féance ; je te promets, de mon côté, de ne point paffer un feul jour fans me faire lire l'article, VERSAILLES. (*Il lui prend les mains.*) Adieu, mon aimable Coufin.. Chancelier avant le mois d'Octobre... C'eft convenu. (*Il fait quelques pas, & revient encore.*) Une claufe que j'oubliais !... à condition, mon bijou, que tu feras encore garde des Sceaux. (*Myftériefement.*) Comment es-tu avec Barentin ?.. Quel rôle, au bon homme, dans ta Cour Plénière ?... Oh ! voici l'Archevêque : je me fauve.

SCÈNE V.

LE GARDE DES SEAUX *feul.*

LE traître me *perfiffle* ; mais fes foixante & dix-fept ans me confolent.

SCÈNE VI.

LE GARDE DES SCEAUX, LE PRINCIPAL MINISTRE, ALBERT, L'ABBÉ MAURI, TROUPE D'ESCLAVES.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

MACTE animo, generofe Doctor ! Allons, mon ami ; nous voici dans la crife. *Rodrigue ! as-tu du cœur ?* c'eft le moment de le montrer, ou de le fein-

dre. J'ai reçu les nouvelles des Provinces ; la bataille eſt engagée. Notre pauvre *Cour Plénière* eſt traitée par-tout comme une vieille catin : elle eſt devenue le plaſtron de toute la *Robinaille* du royaume.

LE GARDE DES SCEAUX.

Les inſolents ! Traiter ainſi notre poupée, ſi jolie, ſi bien fardée !

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Trève aux plaiſanteries ; les drôles ne plaiſantent pas avec nous. Tout eſt enregiſtré : encore, avons-nous bien fait de mettre les plumes au bout des baïonnettes. Mais ſommes-nous plus avancés ? Non, ma foi ! Ces Parlements ſont treize têtes dans un bonnet ; & malgré la précaution priſe de les frapper tous au même inſtant, pour ne leur pas donner le temps de s'entendre, toutes les Proteſtations ſemblent modelées ſur celle de Paris : il n'eſt pas un cuiſtre de buvette, qui ne ſoit un d'Eprémeſnil. C'eſt par-tout le même bavardage & la même routine. L'exemple du Châtelet a tourné la tête de tous les Bailliages : Et, à l'exception de quelques vils coquins, qui, comme votre *Baſſet de Lyon*, nous ont coûté aſſez cher, tous les autres ſe pavanent en Sénateurs Romains. Et, ne vous flattez pas d'en enrôler davantage. Ils ont imaginé un ſingulier ſtratagême pour dérouter nos recruteurs. N'ont-ils pas déclaré infames & traîtres tous ceux qui prendraient notre livrée ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Oui dà ! belle fineſſe ! Oh ! je ſuis plus fin qu'eux.

Je leur répondrai par un bel Arrêt du Conſeil, dans lequel, en ſupprimant leurs Arrêtés, je vais mettre nos coquins ſous la ſauve-garde du Trône & de la Nation, & les déclarer fidèles au Roi, aux Loix & à la Patrie. HONNÊTES GENS, PAR INJONCTION ! Que dites-vous de l'idée ? Eſt-ce là du génie ? ... *Et moi auſſi, je ſuis Peintre !*

L'ABBÉ MAURI.

Je crains, Monſeigneur, qu'on ne ſe moque de votre Arrêt du Conſeil ; je ſerais d'avis de parler plutôt à l'opinion publique. Je voudrais que dans un beau diſcours, revu, corrigé & augmenté par quelques Académiciens, on prouvât méthodiquement, ce qui eſt facile, que les infames & les traîtres ſont ceux qui n'encenſent pas le Dieu Brienne & le Dieu Lamoignon.... (*En ſe proſternant.*) Meſſeigneurs, je m'en charge.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Pourvu que le beau diſcours ne reſſemble pas à toutes les plates rapſodies que nous faiſons jetter dans les boutiques. Dites donc, M. de Lamoignon ! où ramaſſez-vous tous vos Ecrivailleurs ? c'eſt la plus triſte canaille !

LE GARDE DES SCEAUX.

Trop bonne pour le Public.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Ah ! je ſuis votre ſerviteur. Il échappe à nos Cicérons, des abſurdités qui feraient ſecouer les oreilles de tous les baudets de la Limagne. Par exemple : c'eſt ſe moquer, même des pauvres d'eſprit, que de

leur dire, dans votre Avis au Peuple : *Il ne s'agit pas d'impôt ; le Roi a déclaré qu'il n'en avait pas besoin.* Et cette lettre d'*un ancien Mousquetaire, à son fils le Conseiller?* Quelle pauvreté ! J'ai eu pitié de notre misère sur ce chapitre, & j'ai fait recrue des plus beaux esprits du siècle. Linguet, Rivarol & le *bannal* Mirabeau ont reçu des arrhes, sans compter le bon Abbé, (*en frappant sur l'épaule de l'Abbé Mauri*), qui ma promis quelques métaphores.

LE GARDE DES SCEAUX.

Oh ! l'Abbé est à moi. Depuis qu'il a dit des injures à ma femme, & levé la canne sur mon fils, nous sommes inséparables.

L'ABBÉ MAURI, *en s'inclinant.*

Trop heureux, Monseigneur !... Et Beaumarchais?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Fi ! donc ! fi !... Ce drôle-là est honni, même à la place Maubert.

LE GARDE DES SCEAUX.

Je n'ai besoin de personne pour mon Arrêt du Conseil, & je vous le livre d'avance, comme un chef-d'œuvre de raison, d'éloquence & de style. (*)

LE PRINCIPAL MINISTRE.

A-la-bonne-heure : mais votre Arrêt du Conseil

(*) C'est l'Arrêt du Conseil du 20 Juin 1788, dans lequel, avec les idées les plus *basses*, & les raisons les plus *plates*, on trouve quelques fautes grossières de syntaxe.

ne répondra pas à tout. La nobleſſe s'eſt aſſemblée en Bretagne, en Dauphiné, en Provence, en Franche-Comté, en Béarn. Par-tout les eſprits fermentent & les têtes s'échauffent. A Rennes, deux mille gentilshommes réunis, menacent, les armes à la main, nos amis ou nos eſclaves; à Grenoble, les Municipalités ſe ſont formées en Etats, & défenſes ont été faites aux Receveurs de la Province, de verſer dans le Tréſor Royal: les Montagnards ont quitté leurs retraites pour venir dévaſter l'hôtel du Commandant, & mettre la hache ſur ſa tête; les femmes mêmes veillent ſur tous les membres du Parlement: à Dijon, les Invalides qui gardent l'Intendance ont été bernés, & notre cher Amelot obligé de ſe cacher: en Béarn, le Peuple a forcé les Magiſtrats de rentrer au Palais & d'exercer leurs fonctions: à Bordeaux, le premier Préſident a été reçu avec des couronnes & des feux de joie: en Provence, les choſes ne vont pas à la ſédition; mais l'unanimité des opinions eſt effrayante: le Parlement, la Chambre des Comptes, la Sénéchauſſée, la Nobleſſe, le Clergé, les Avocats, le Commerce, & juſques aux Communautés d'artiſans, tous les Corps ont juré de déſobéir; &, s'il vous plaît, ce beau ſerment roule ſur une miſérable équivoque. Ces Meſſieurs ſe prétendent ſujets, non pas du Roi de France, mais du Comte de Provence.

LE GARDE DES SCEAUX.

Ecoutez: ces aſſemblées, ces réunions ſont des

attroupements défendus par nos Ordonnances. Voyez Dénifard, au mot *affemblées.* J'ai la Loi toujours préfente ; & je m'en trouve bien. Je fuis fon chef & fon défenfeur ; c'eft à moi de la faire exécuter ; & je fais très-bien, dans une occafion périlleufe, agir de façon que *force demeure à Juftice.* Je ne répondrai à ces féditieux, qu'avec du canon. Faites marcher une vingtaine de régiments contre chacune de ces Provinces rebelles. Parbleu ! les Miniftres de Louis XIV ont bien fait la guerre à toute l'Europe : nous fommes plus puiffants qu'eux ; & nous n'avons que la France à combattre.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Oui : mais croiriez-vous que les Officiers, les Soldats même, commencent à fe rappeller qu'ils font Français.

LE GARDE DES SCEAUX.

Eh bien ! faites pendre le premier qui refufera de marcher, fût-il Maréchal de France : faites décimer les autres, jufqu'à ce que nous puiffions nous compofer une jolie armée de Turcs, de Polonnais, d'Indiens ; & juftement les Ambaffadeurs de Tippo-Saïb viennent d'arriver.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

J'adopte & j'admire votre manière de protéger la Loi : mais la force n'exclud pas l'adreffe. L'intrigue, Monfieur ! l'intrigue ! Vous ne l'eftimez pas affez. Je projète d'envoyer aux Provençaux, le

paisible Caraman, l'olivier dans une main & le caducée dans l'autre. Il leur proposera, de ma part, une exception. Si je pouvais détacher ainsi de la querelle commune, toutes ces Provinces mutines, il nous serait facile (le reste du Royaume bien enchaîné) de les opprimer les unes après les autres. J'expédierai de même le Duc de Guiche aux Béarnais. Je tiens ici les Députés de Bretagne ; &, pour Paris même, j'ai déjà, ne vous déplaise, mon affaire toute arrangée.

LE GARDE DES SCEAUX.

Bon !

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Vous connaissez Rolland ?...

LE GARDE DES SCEAUX.

Des Requêtes ?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Oui : eh bien ! Rolland m'a fait offrir d'être mon négociateur.

LE GARDE DES SCEAUX.

Peste, l'habile homme ! Sa mémoire est prodigieuse, j'en conviens, & sa science infinie : mais s'il tient la navette, je vous promets une toile si bien mêlée, que le diable le plus fin ne pourra pas en trouver le fil.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Vous moquez-vous ? Il veut être Prévôt des Mar-

chands, Lieutenant-Civil, Lieutenant de Police. Cet homme ſonge à tout : je lui ai fait dire que je ſongerai à lui. Tout cela ne m'inquiète qu'à demi. Voici le danger: La Nobleſſe de Bretagne, du Dauphiné, de Béarn, a député vers le Roi, & la vérité enfin va ſe faire entendre : leur répondrez-vous auſſi avec du canon ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Vous parlez d'intrigue : c'eſt ici, Monſeigneur, qu'elle ſera délicieuſe.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

J'ai bien quelques moyens pour empêcher les députations d'arriver juſqu'au Roi : mais ces obſtacles ne ſont pas inſurmontables, & ſi le Roi, comme il faut le craindre, veut les voir lui-même & leur parler, nous n'aurons plus, pour les faire éconduire, que nos reſſources ordinaires, l'artifice & le menſonge.

LE GARDE DES SCEAUX.

Ah! oui, le menſonge! c'eſt une jolie choſe! J'avais jadis quelque répugnance pour le menſonge : mais vos leçons m'ont bien formé, & je commence à mentir avec aſſez d'impudence : n'eſt-il pas vrai?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Je voudrais quelquefois plus de fineſſe. Vous voyez avec quelle ſagacité le Roi nous écoute & nous interroge : Quelle méfiance de tous les moyens qui s'écartent de ſa bonté naturelle! Quelle ſollicitude

ſur le bonheur de ſon Peuple! Auſſi, malgré tous les piéges dont nous avons environné ſa juſtice & ſa ſageſſe; quelle réſiſtance n'a-t-il pas faite avant d'adopter nos projets? & peut-être réſiſterait-il encore, ſans l'adreſſe merveilleuſe avec laquelle je l'ai perſuadé enfin, que nos projets allaient fonder le repos, l'aiſance & la félicité de la claſſe la plus pauvre & la plus intéreſſante de ſes ſujets. Ne ſortons pas delà : étudiez votre leçon ſur ce texte. Vous ſentez comment il faut démontrer maintenant qu'on indiſpoſe le riche, alors qu'on veut ſoulager le pauvre, & que cette réclamation de la Nobleſſe de toutes les Provinces, n'eſt autre choſe qu'une conjuration faite avec les Parlements, avec les grands Propriétaires du Royaume, pour conſerver des avantages uſurpés au préjudice du Tiers-Etat. En mêlant à cette thèſe, quelques mots de révolte, de ſédition; en parlant un peu de ſon autorité compromiſe, offenſée; j'eſpère que le Roi lui-même repouſſera les mains perverſes qui voudraient déchirer le voile dont nous l'avons enveloppé.

ALBERT.

Prenez garde au moins, qu'à travers le voile, il ne reconnaiſſe la main de ſon frère, ou celle de ſa tante. J'ai avis, Meſſeigneurs, que MONSIEUR, que Madame Adélaïde, que le Comte d'Artois ſurtout, gémiſſent de nos folies, & qu'ils ſe diſpoſent à parler.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Je ne crains rien : pour faire avorter leurs

vertueuſes intentions, j'ai rendu ſuſpect tout ce qui les entoure.

LE GARDE DES SCEAUX.

Et la Reine? C'eſt la Reine qu'il faut ſurveiller.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Je répondrais d'elle ; je la tiendrais dans ma main, ſi le Breteuil était éloigné. Parbleu ! mon Ami, perdons ce faquin-là, ſi vous ne voulez pas qu'il nous perde. Cette impudence eſt-elle aſſez forte, de refuſer pour ſa petite-fille, les deux-cents mille livres que vous avez ſollicitées & reçues pour votre fille? Quelle inſolence! quel orgueil dans le parallèle! Et vous ne ſavez pas tout : vous ne ſavez pas la *tartuferie* qu'il vient de jouer ces jours paſſés? il s'eſt préſenté au Roi, les yeux baiſſés & le maintien modeſte: « SIRE) a-t-il dit) Votre Majeſté » daignera ſe ſouvenir que j'ai eu le malheur d'élever » dans ſon Conſeil, une opinion contraire aux Edits, » dont elle a ordonné l'exécution : cette exécution » forcée, me place dans une ſituation inſupportable » vis-à-vis des Provinces pour leſquelles j'ai la ſigna- » ture en commandement. Je ſupplie Votre Majeſté, » de me délivrer de ce fardeau, en acceptant ma » démiſſion. »

LE GARDE DES SCEAUX.

Et le Roi ne l'a pas chaſſé ſur-le-champ?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Non : je ne ſais quel démon l'inſpirait en ce mo-

ment. C'eſt même avec bonté qu'il lui a répondu : — *Je refuſe votre démiſſion ; je la refuſe, par la raiſon même alléguée pour l'obtenir. Reſtez, vous contredirez au moins.* — Voilà, ſans doute, une permiſſion bien expreſſe de tout dire & de tout faire contre nous : en ſentez-vous les conſéquences ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Comment diable ! le danger eſt plus preſſant que vous ne le diſiez. Il faut l'écraſer ; Et ne vous aviſez pas d'être délicat ſur les moyens. La beſogne va mal : profitons du mauvais ſuccès pour le perdre ; qu'il ſoit dénoncé par tous nos eſpions, & dans toutes les ſociétés, comme le plus grand obſtacle à notre entrepriſe. Oh ! je vais donner mes ordres à le Noir (*)... On l'accuſera d'encourager ſourdement les querelles, d'échauffer leur fol eſpoir, & d'enhardir leur réſiſtance : que cette délation parvienne juſqu'au Roi, par des voies indirectes, mais sûres : ayons des témoins apoſtés, qui atteſtent avoir entendu ce qu'il n'aura pas dit. (*Il ſe tourne du côté de l'Abbé Mauri.*) S'il faut même montrer au Roi, des lettres ſignées de lui...

L'ABBÉ MAURI, *avec empreſſement.*

Des lettres ſuppoſées ! Je m'en charge encore, Monſeigneur.

(*) Le Noir, honnête homme, puiſqu'il l'eſt par Arrêt du Conſeil ; très-ſavant, puiſqu'il eſt Bibliothécaire du Roi ; très-vertueux, puiſque Suard & Beaumarchais l'aſſurent. Voyez, ſur cet honnête homme, ce vertueux citoyen & ce ſavant perſonnage, les Notes ou Obſervations qui ſe trouvent à la fin de cette Comédie.

SCÈNE VII.

LES ACTEURS PRÉCÉDENTS, BLONDEL, *portant à la main, des Expéditions & des lettres.*

LE GARDE DES SCEAUX, *à Blondel qui entre.*

QU'EST-CE?

BLONDEL.

J'apporte à Monſeigneur, des lettres à ſigner, & des lettres à lire.

LE GARDE DES SCEAUX.

Ne vous ai-je pas défendu d'entrer lorſque je conférais ſur les affaires d'Etat, dans leſquelles dont vous êtes ſi gauche, ſi inepte.

BLONDEL.

Je demande pardon à Monſeigneur. J'ai penſé que quelques lettres étaient preſſées. Celle-ci eſt de Dijon.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Ha ! ha ! du bon homme Courbeton ? Il faut la lire.

LE GARDE DES SCEAUX.

Allons, puiſque vous permettez; (*à Blondel*) venez avec moi.

(*Le Garde des Sceaux ſort avec Blondel.*)

SCÈNE VIII.

LE PRINCIPAL MINISTRE, ALBERT, L'ABBÉ MAURI.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

M. de Lamoignon eſt un homme rare, il faut l'avouer. Une fermeté que rien n'ébranle, un courage que rien n'étonne, une inſenſibilité que rien n'émeut; tout ce qu'il faut pour les grandes choſes. Le dirai-je cependant? J'ai quelquefois la folie de penſer qu'il gâte ſon ouvrage.

ALBERT.

On eſt forcé de convenir qu'il n'épargne rien pour le ſuccès. N'eſt-il pas vrai, M. l'Abbé?

L'ABBÉ MAURI.

C'eſt une juſtice qu'il faut lui rendre. Son repos, ſes amis, ſon honneur; il a tout ſacrifié.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Eh, mon Dieu, Meſſieurs! j'en ſuis d'accord; mais penſons tout haut: nous ſommes ſeuls, & je vous jure le ſecret. N'êtes-vous pas d'avis qu'un autre, à ſa place, aurait trouvé moins d'obſtacles?

L'ABBÉ MAURI.

Puiſque Monſeigneur nous permet la ſincérité, nous lui dirons ce dont nous ſommes convenus ſouvent, Monſieur & moi: « A juger les choſes ſous un » certain

» certain rapport, on peut croire que M. de Lamoi-
» gnon était moins propre qu'un autre, aux choses
» qu'il veut exécuter. »

ALBERT.

Ceci doit être expliqué. M. de Lamoignon, quand on l'a fait Garde des Sceaux, était, dans son Parlement, détesté de plusieurs, & redouté de tous. D'après cela, on devait naturellement s'attendre que tout ce qui viendrait de lui, serait opiniâtrement repoussé, & que la haine de sa personne ne favoriserait pas les œuvres de son génie.

L'ABBÉ MAURI.

Et depuis, cette haine se propage : elle a gagné les grands Seigneurs. Avec quel éclat scandaleux le Duc de Montmorency ne l'a-t-il pas fait excepter de tous les convives, à la noce de la petite Matignon ?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Oh ! ceci est une insolence du Breteuil. Mais, savez-vous que son fils, que Lamoignon ne joint pas son Régiment, parce que les Officiers l'ont très-clairement engagé à rester chez lui ? Mais savez-vous que M. de Malesherbes, gémissant sur son nom déshonoré, voulait se retirer du Conseil, & qu'il reste, non pas pour protéger son cousin qu'il méprise ; mais parce que j'ai encore eu le bon esprit d'empêcher sa désertion ? Il a reçu de la bouche même du Roi, l'assurance flatteuse qu'on avait encore be-

foin de lui, pour quelques mois feulement. Mais, voyez-vous avec quel acharnement, & quelle affectation ce Garde des Sceaux eft perfonnellement attaqué, dans les Arrêtés, dans les Proteftations, dans les Pamphlets, dans tous les Ecrits clandeftins ? Sa conduite en 1771, en eft le prétexte affez légitime : tandis qu'on conferve encore pour moi des égards, & qu'on fe contente de me montrer du doigt. Je prévois de tout ceci, que la victime, s'il en faut une, eft déjà défignée, & que le pauvre Lamoignon entraînera dans fa chûte, tous ceux qui feront à côté de lui.

ALBERT.

Monfeigneur a toujours une prévoyance admirable.

L'ABBÉ MAURI.

Monfeigneur a grande raifon : il faut être prudent.

ALBERT.

Oui, il ne faut pas fe livrer fans réferve.

L'ABBÉ MAURI.

On peut fe tenir avec lui, à telle diftance, qu'on partage, non pas le danger, mais le fpectacle de fa chûte.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Il faudra même fe garder de tendre la main pour le foutenir. Tenez, Meffieurs, laiffons-le aller ; il va fort bien. Il fuffit pour s'en débarraffer, de l'abandonner à lui-même. Son caractère impétueux

& violent le jettera dans des excès, qui, ſeuls, néceſſiteront ſa perte. Vous êtes ſes conſeils & ſes amis : ſongez ſeulement à ne pas ralentir ſa courſe ; & même, s'il avait envie de prendre haleine, ſerait-ce un ſi grand mal de l'aiguillonner un peu?

L'ABBÉ MAURI.

Monſeigneur, nous promet-il de ne pas nous oublier?

LE PRINCIPAL MINISTRE, *d'un ton careſſant.*

En doutez-vous, mon cher Abbé?

SCÈNE IX.

LES ACTEURS PRÉCÉDENTS, LE GARDE DES SCEAUX, *une lettre à la main.*

LE GARDE DES SCEAUX.

LA rage m'étouffe ! Eſt-ce à moi ; eſt-ce à Lamoignon qu'on oſe faire injure?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Qu'eſt-ce donc?

LE GARDE DES SCEAUX, *lui donnant la lettre.*

Liſez, Monſeigneur, & voyez s'il eſt un Dieu qui puiſſe retenir ma vengeance.

LE PRINCIPAL MINISTRE, *après avoir lu.*

Le mariage rompu ! la perte n'eſt pas grande, ſans doute : mais l'inſulte eſt bien impudente, & le procédé bien mal-honnête. Eſt-il devenu fou, ce miſérable Courbeton ? Songe-t-il aux ſots propos de la Cour, de la Ville ? Songe-t-il aux moyens qu'un MINISTRE DU ROI peut employer contre de pareilles avanies ?

LE GARDE DES SCEAUX.

Et la lettre ne dit pas tout : elle ne dit pas que toute la ville de Dijon s'eſt portée en foule aux genoux de la petite bégueule ; que toutes les Communautés, depuis l'Hôtel-de-Ville, juſqu'aux Savetiers, ont été en appareil lui offrir des couronnes & des bouquets ; qu'on a jeté des fleurs ſur ſon paſſage.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Je conçois cela ; j'approuve votre reſſentiment.

LE GARDE DES SCEAUX.

Je penchais vers la modération ; vous l'avez vu. Soyez donc modéré avec de tels impudents ! Que feront-ils au Roi, s'ils traitent ainſi ſes Miniſtres ? J'en ſuis fâché, Monſeigneur ; mais la révolte ſe décide avec trop d'audace, & la violence ſeule peut la réprimer.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Je commence à le croire.

ALBERT.

La douceur n'eſt ſouvent qu'une foibleſſe dangereuſe.

L'ABBÉ MAURI.

La violence a quelques abus; mais elle eſt ſouvent néceſſaire.

LE GARDE DES SCEAUX.

Indiſpenſable, Monſieur. Allons: que la Bretagne, le Dauphiné, le Béarn, la Bourgogne, la Provence; que toutes ces Provinces révoltées, ſoient à l'inſtant inondées de ſoldats. Ah!... Scélérats! vous ne voulez pas de mon fils!... Que leurs députés, s'ils arrivent, ſoient ſaiſis & empriſonnés! portons le fer & le feu aux quatre coins du Royaume! que tous les fléaux enſemble ravagent cette terre funeſte! que le frère égorge ſon frère! que le père s'abreuve du ſang de ſon fils! que les enfants ſoient écraſés ſur le ſein de leurs mères! que la famine dévore ce qui pourra échapper au carnage! Faiſons de la France un vaſte tombeau; & quand nous ſerons ſeuls, qui nous empêchera de régner?

L'ABBÉ MAURI.

Ainſi ſoit-il.

FIN DU SECOND ACTE.

N. B. *L'entr'acte eſt cenſé durer juſqu'au Dimanche matin, 24 Septembre*

ACTE III.

La Scène est dans l'Antichambre du Roi.

SCÈNE PREMIÈRE.

LE BARON DE BRETEUIL; LE CHEVALIER DE GUER, Député de Bretagne; LE COMTE DE VIENNOIS, Député du Dauphiné; LE COMTE DE SABRAN, Député de Provence; LE CHEVALIER DE MESPLESSES, Député du Béarn: MADAME D'ÉPRÉMESNIL & ses deux FILLES.

(Pendant cette scène & les suivantes, LE NOIR & ses ESPIONS d'élite, se montrent par intervalles, dans les coulisses & au fond du théatre, & se parlent & se répondent par les *signaux du métier*. Un Espion note, sur un énorme rouleau de papier, tout ce qu'il entend & n'entend pas.)

LE CHEVALIER DE GUER.

AINSI DONC, M. le Baron, le Roi daigne écouter les gémissements de son Peuple; & la France saura que vous avez contribué à ce bienfait.

LE BARON DE BRETEUIL.

Je ne suis qu'un soldat; j'ai exécuté les ordres de mon Roi, voilà tout: j'ai rempli ses intentions. Je n'ai point approuvé les moyens choisis pour résister à ses volontés. Il n'existe, à mon avis, qu'une loi supérieure à l'autorité du Roi; c'est le bonheur de

son peuple : je ne connais pas les autres. Lorſqu'un Roi eſt trompé (& les plus grands Rois peuvent l'être), ſon peuple n'a, pour l'éclairer, d'autre reſſource, que la prière conſtante, importune, opiniâtre même, ſi vous voulez; mais la prière ſeule. Eh! comment donc, Meſſieurs! En Dauphiné, en Bretagne, on s'attroupe! on s'arme! on menace les porteurs de ſes ordres! on inſulte ſes repréſentants! on parle hautement de révolte & d'indépendance!.... Meſſieurs, Meſſieurs! les choſes ont été portées trop loin: & ce qui m'afflige davantage, c'eſt qu'on ne connaît pas le Roi au fond de vos Provinces. Avec quelle intrépidité j'ai vu ſouvent calomnier ſes intentions paternelles! Avec quel empreſſement, dans les circonſtances les plus critiques, il ſacrifierait tout au repos de ſes Sujets; tout, juſqu'à ſon autorité dont on le croit ſi jaloux! Non, Meſſieurs, non; vous ne le connaiſſez pas.

LE CHEVALIER DE GUER.

Notre conduite, Monſieur le Baron, prouve le contraire: elle prouve au moins que nous avons de ſes ſentiments juſtes & bienfaiſants, l'idée que vous venez d'en donner. C'eſt notre confiance extrême dans ſa juſtice & dans ſa bienfaiſance, qui animait nos efforts à lui réſiſter; certains, qu'en apprenant à quelles mains odieuſes il s'était livré, dans quelle erreur nos deux tyrans l'avaient plongé, de quelle barrière ils l'avaient entouré pour le rendre inacceſſible; (& vous le ſavez, Monſieur le Baron, puiſque vous étiez forcé vous-même de garder le

ſilence) : certains, dis-je, qu'alors il applaudiſſait la réſiſtance généreuſe qui va raffermir ſon trône ſur les fondements de la loi.....

LE BARON DE BRETEUIL.

J'eſpère, au moins, qu'il la pardonnera. Vous pouvez, Meſſieurs, avec cette confiance dont vous parlez, & qui ne ſera pas trompée, attendre ici ſa réponſe... Et il ſe prépare, dans ce moment-ci, des évènements......

(*Le Baron de Breteuil entre chez le Roi.*)

SCENE II.

Les DÉPUTÉS des différentes Provinces; Madame D'ÉPRÉMESNIL & ſes deux FILLES.

LE COMTE DE SABRAN.

MALGRÉ l'air empeſté de ce ſéjour, malgré le menſonge & la fourberie qui nous environnent ; un preſſentiment heureux m'annonce le plus beau jour de ma vie. Et vous, Madame, (*à Mde d'Epréмеſnil*) de quelle gloire il ſera couvert, cet époux que vous allez rejoindre !

Madame D'ÉPRÉMESNIL.

Ah ! j'ai beſoin de cette conſolation. Lorſqu'il me fut enlevé, cette enfant (*elle montre ſa fille aînée*) était mourante. Forcée de la ſuivre à Forges, pour la ſauver, je fus privée de la ſeule conſolation qui me reſtait ; d'aller m'enterrer avec mon

mon époux, ou du moins, d'habiter la ville, le hameau le plus voisin de sa prison. Les eaux & la Providence m'ont rendu ma fille; & nous venons ensemble d'obtenir de la sensibilité du Roi, la faveur de rassembler sur le même rocher, aux confins de la Provence, une famille dont l'union la plus tendre a toujours fait le bonheur.

LE COMTE DE SABRAN.

Quelle figure céleste ! Ces deux Demoiselles, Madame, ont été trop bien partagées. Avec tant d'attraits, être encore les filles de M. d'Eprémesnil !

Madame D'ÉPRÉMESNIL.

Elles n'ont pas cet avantage. Mon premier mari, M. Thilorier, est leur père : mais M. d'Eprémesnil les a adoptées, elles n'ont rien perdu. (*On voit entrer la suite du principal Ministre.*) Cette foule d'Esclaves nous annonce un Satrape.

LE CHEVALIER DE GUER.

C'est l'Archevêque.

SCÈNE III.

LES ACTEURS PRÉCÉDENTS; LE PRINCIPAL MINISTRE ; Foule d'Esclaves, parmi lesquels on distingue l'ABBÉ MORELLET.

LE PRINCIPAL MINISTRE. (*Il s'arrête devant Mde d'Eprémesnil.*)

Il m'est bien dur de vous annoncer, Madame, que la bonté du Roi ne s'accorde pas avec la né-

ceſſité des circonſtances : la liberté de M. d'Eprémeſnil eſt encore une grace impoſſible.

Madame D'ÉPRÉMESNIL.

Je demanderais ſa liberté, Monſeigneur, s'il avait mérité des fers : je ne demande que la faculté d'aller le joindre ; & c'eſt au Roi que je me ſuis adreſſée.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Au Roi, Madame ! Et pourquoi douter ainſi de mes ſentiments ? Lorſque nous avons appris que M. d'Eprémeſnil était traité avec une rigueur auſſi contraire à nos intentions & à la bonté du Roi, qu'elle était déplacée ; n'a-t-il pas été mis ſur-le-champ dans un état de douceur & d'aiſance, tel que je pourrais le deſirer moi-même ?

Madame D'ÉPRÉMESNIL.

Je ſais ce que M. de Breteuil a fait à cet égard ; & il ne doute pas de ma reconnaiſſance.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Je n'aurai donc jamais le bonheur de voir qu'on me rende juſtice ! Et vous, Meſſieurs, (c'eſt aux Députés des Provinces que je parle, ſans doute), aurai-je le même reproche à vous faire ? Depuis que vous êtes ici, on peut croire que vous n'avez pas eu beſoin de moi.

LE CHEVALIER DE GUER.

La première loi qui nous fut impoſée par les Provinces que nous repréſentons ici, eſt de ne voir

ni le Garde des Seeaux ; ni vous, Monſeigneur.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Cette défenſe n'eſt pas civile : elle feroit contraire à toutes les règles : permettez-moi d'en douter.

LE CHEVALIER DE GUER.

N'en doutez pas : cette défenſe eſt exprimée dans nos pouvoirs ; voici les miens. Ils ſont ſignés de huit-cents ſoixante-ſix Gentilshommes Bretons ; & ce nombre ne comprend que les plus conſidérables. La Bretagne a, de plus, deux mille cinq-cents Gentilshommes qui n'ont pas ſigné, & qui ſigneront demain, ſi cela peut vous plaire.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Je ne l'exige pas, je vous aſſure.

LE CHEVALIER DE GUER.

Mes pouvoirs ſont illimités (*). Je ſuis autoriſé, ſi un ſeul des douze Nobles qui m'accompagnent, pouvait être ſéduit ou intimidé, par intérêt ou par faibleſſe, de le renvoyer chez lui, & d'en choiſir un autre. Je ſuis autoriſé à faire avec le Gouver-

(*) Nous avons appris que les nouveaux députés de la Bretagne ſe plaignent de ce qu'on a fait jouer un trop beau rôle au Chevalier de Guer. Ils aſſurent que ſes pouvoirs n'étaient pas auſſi *étendus* qu'on le ſuppoſe dans cette Comédie. -- Voici notre réponſe : on n'a pas prétendu donner à M. de Guer une gloire indiviſible ; mais il fallait un repréſentant de la Bretagne, & l'on a cru qu'on ne pouvait point faire parler avec trop d'énergie, le député d'une Province dont la conduite a été auſſi noble que ſoutenue.

nement, tel traité qui me paraîtra convenable, certain que ma décision sera confirmée par la Province.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Je veux bien, Monsieur, tolérer une expression dont vous n'avez pas calculé toute la valeur. Des Sujets sont-ils admis à traiter avec leur Roi? Mais à Dieu ne plaise, dans ce moment, qu'une vaine dispute de mots éloigne la paix dont le retour est si facile! Vous venez réclamer la conservation des traités, capitulations & priviléges de la Bretagne: vous, Monsieur, de la Provence: vous, du Béarn; & vous, du Dauphiné. Le mal est de ne pas s'entendre. Le Roi n'a jamais voulu porter atteinte aux capitulations des Provinces. Il l'a déclaré assez formellement dans son Edit de *Cour Plénière;* & s'il le faut, pour vous tranquilliser, je suis tout prêt à solliciter de Sa Majesté, une Déclaration plus expresse, & dont le sens soit au-dessus de toute maligne interprétation.

LE CHEVALIER DE GUER.

Comment, Monseigneur! vous tenez à cette petite ruse? Lorsque, dans votre Edit de *Cour Plénière*, vous attribuez à ce fantastique Tribunal, le droit de vérifier, *provisoirement*, tous les impôts du Royaume; avez-vous excepté les impôts de la Bretagne? Entendez-vous les excepter? Auriez-vous le courage de le dire? Aurions-nous la sottise de le croire, & la confiance insensée, que vous respecteriez nos priviléges, après avoir asservi le reste de

la France? Non, Monseigneur, je ne sollicite point ici une Déclaration qui excepte la Bretagne, de la loi générale : le premier vœu de ma Province est de n'arrêter aucun arrangement particulier, que l'arrangement général ne soit consommé.

LE COMTE DE VIENNOIS.

Le Dauphiné a pris la même résolution.

LE CHEVALIER DE MESPLESSES.

Le Béarn pense de même.

LE COMTE DE SABRAN.

Et c'est aussi le vœu de la Provence.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Comment donc, Messieurs! une confédération!

LE CHEVALIER DE GUER.

Daignez nous entendre, Monseigneur; notre raison est si simple & si claire, qu'il vous sera, je pense, impossible d'y répondre. La Bretagne (& l'on peut dire la même chose des autres Provinces qui réclament); la Bretagne est unie à la France, comme Monarchie : elle n'est point unie à la France comme tout autre Gouvernement. Vous le voyez; il faut que le sort de la France soit décidé avant de prononcer sur le sort de la Bretagne. Si la France est toujours Monarchie, les Bretons seront toujours Français : si la France cesse d'être Monarchie, la Bretagne cesse d'être à la France.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Voilà ce que vous appellez une raison! c'est un sophisme enfanté par l'esprit de révolte.

LE CHEVALIER DE GUER.

Ce mot n'eſt pas réfléchi, Monſeigneur. Des révoltés ne vous parleraient pas ainſi ; des révoltés oppoſeraient aux actes de violence & de tyrannie, que vous prodiguez avec tant d'indiſcrétion, d'autres moyens que les larmes & les ſupplications. Vous envoyez vingt mille ſoldats en Bretagne ! avez-vous le projet de la conquérir ou de la dévaſter? Et vous ne ſavez donc pas de quels efforts nous ſerions capables, ſi nous avions recours aux vils artifices qu'on ne rougit pas d'employer contre nous ! Vous ne ſavez donc pas que le ſeul mot, *Gabelle*, prononcé dans nos villages, armerait à l'inſtant quatre-vingt mille payſans, & que vos ſoldats feraient égorgés dans vingt-quatre heures !

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Que dites-vous là, Monſieur? Gardez-vous de répéter.

LE CHEVALIER DE GUER.

Manifeſter ce moyen, c'eſt y renoncer. Vous n'avez donc pas obſervé que la Bretagne & la Provence ſont nos ſeules Provinces maritimes ; & qu'en ſéparant vous-même ces deux Provinces, de la France, vous privez ce grand Empire, de ſa ſeconde force, de l'avantage unique qui réunit dans la main de ſon Roi, les deux puiſſances de la mer & de la terre ? Je ſais qu'un tel langage peut vous déplaire... Ceux qui ont arraché deux Magiſtrats du Tribunal le plus ſaint ; ceux qui ont aſſiégé les Temples de la Juſtice comme des villes de guerre,

peuvent exercer contre moi une violence moins ſcandaleuſe. Vous pouvez me mettre à la Baſtille ; mais vous y mettrez auſſi les douze gentilshommes qui m'accompagnent, les huit-cents ſoixante-ſix qui ont ſigné mes pouvoirs, & les deux mille cinq-cents qui ne les ont pas ſignés.

LE PRINCIPAL MINISTRE.

C'eſt donc à moi ſeul que les reproches s'adreſſent ; Et ſans compter des circonſtances pénibles & des raiſons impérieuſes qu'on ne veut pas balancer, on s'obſtine à ne pas voir que les Loix, leurs Sanctuaires & leurs Miniſtres ne ſont pas ſous ma dépendance ; qu'il n'était pas à mon pouvoir d'empêcher un éclat qu'un autre a commandé, & qui, je l'avoue, a dû faire quelque impreſſion fâcheuſe.

LE CHEVALIER DE GUER.

Auriez-vous la prétention, Monſeigneur, de faire croire à vos ſentiments patriotiques ?

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Pourquoi non, Monſieur ? Je ſuis le Miniſtre de la Nation, bien plus que le Miniſtre du Roi.

LE CHEVALIER DE GUER.

Vous, Monſeigneur ! le Miniſtre de la Nation ! Quel langage ! Y penſez-vous ? Vous a-t-elle choiſi ? Où ſont ſes pouvoirs, & qu'avez-vous fait pour elle ? Vous avez voulu la tromper & l'aſſervir. -- Malheureuſe Nation ! Tu étais autrefois l'exemple & l'arbitre du monde ; aujourd'hui, quand toute l'Europe s'agite pour de grands intérêts, tu perds dans une inaction

forcée, ton influence politique ! Mise à l'écart par les autres Peuples, comme un Peuple inutile, méprisée par ses ennemis, insultée par ses alliés qu'elle a traitreusement abandonnés, la France n'est plus occupée, graces à vous, qu'à déchirer ses entrailles, à disperser, de ses propres mains, les déplorables restes de sa richesse engloutie & de sa gloire éclipsée !

LE PRINCIPAL MINISTRE.

Nous rendrez-vous aussi responsables des évènements qui nous ont précédés ? Dans tous les cas, Monsieur, vous devez, ce me semble, trop de respect au Roi, pour refuser quelques talents à ceux qu'il a choisis pour gouverner ses Etats.

LE CHEVALIER DE GUER.

Monseigneur, vous savez ce qu'a dit un de vos bons amis : « les grandes places sont des rocs escarpés, que l'Aigle seul & le Reptile peuvent atteindre ». Êtes-vous Aigle ?..

LE PRINCIPAL MINISTRE,
(*s'adressant aux autres Députés.*)

Messieurs, Messieurs, la parole de M. de Guer est impétueuse. Il n'est guère possible de raisonner avec lui & de s'entendre. Je sais que dans son Réglement sur l'administration de la justice, & même dans la composition de la *Cour Plénière*, M. le Garde des Sceaux a glissé des choses qui peuvent déplaire : je n'en suis pas fâché : on réclame, on se rapproche, on discute, les sacrifices sont réciproques,

ques, & tout s'arrange. Je ne tarderai pas à me rendre chez le Roi. Insensible à des soupçons injurieux ; je ne prétends me venger, qu'en rappellant sur une Nation, que j'idolâtre, des jours de calme & de bonheur.

(*Il sort. Les Esclaves restent au fond du théatre.*)

SCÈNE IV.

LES DÉPUTÉS, Mde D'ÉPRÉMESNIL & ses deux Filles.

LE CHEVALIER DE GUER.

TON artifice est inutile ! Tu caresses vainement aujourd'hui cette Nation que tu as voulu perdre, & qui va te punir. O, mes amis ! Connaissez cet homme tout entier. Comblé des bienfaits de la Reine, ouvrage de ses augustes mains, élevé par Elle à la plus haute dignité, le traître blasphême la Divinité qui le protège ! N'a-t-il pas fait répandre, par ses vils agents, dans la Capitale & dans nos Provinces, le bruit scandaleux que cette Assemblée de la Nation, seul remède aux maux qui nous accablent, c'est lui qui la desire, qui la provoque de toutes ses forces ; tandis que la Reine seule l'éloigne & la rend impossible ? (*En s'adressant à la suite du Principal Ministre.*) Esclaves ! Ne dites-vous pas à tous ceux qui daignent vous entendre, que votre Maître n'a lui-même excité le désordre universel, que pour forcer la convocation des Etats ?

LE COMTE DE VIENNOIS.

Taisez-vous : voici l'autre tyran.

LE CHEVALIER DE GUER.

Me taire, devant lui !...

SCÈNE V.

LES ACTEURS PRÉCÉDENTS. LE GARDE DES SCEAUX; LE NOIR chef des Espions; ESCLAVES à la suite du Garde des Sceaux, parmi lesquels on distingue ALBERT, PIÉPAPE, L'ABBÉ MAURI, DAGOULT, LE MARQUIS D'HARCOURT.

LE NOIR, *du fond du Théatre : (il est caché par un paravent, on n'apperçoit que sa tête.)*

MONSEIGNEUR ! ... Monseigneur !

LE GARDE DES SCEAUX.

Ha ! c'est vous, le Noir ? Eh bien ! Breteuil ?... nos Députés ?...

LE NOIR.

Chut ! ils sont ici... Nous les tenons, Monseigneur ! Mes Aides-de-Camp ont fait merveille ; mes *Vedettes* m'ont très-bien servi. Et moi ! A la tête de l'armée, j'ai fait l'Alexandre *aux Champs de Pharsale.* (*)

LE GARDE DES SCEAUX, *souriant.*

(*A part.*) L'Alexandre des Espions !...

(*) Il y a ici un petit *quiproquo ;* mais M. le Noir ne se pique pas de savoir l'histoire, encore moins la topographie.

LE COMTE DE SABRAN.

A qui donc parle le Tyran ?

LE CHEVALIER DE GUER, *d'un ton affirmatif.*

A quelqu'homme sans pudeur, car je l'ai vu sourire.

LE GARDE DES SCEAUX, *toujours à le Noir.*

Et... ils ont jasé ?... Quelques propos un peu vifs ?..

LE NOIR.

D'Eprémesnil n'aurait pas mieux fait... Tenez, Monseigneur, lisez. (*Il lui présente le rouleau de papier sur lequel l'un des Espions avait écrit la conversation des Députés.*)

LE GARDE DES SCEAUX, *parcourant le rouleau avec avidité.*

Mais ! rien contre la personne du Roi ?... Point de sorties contre la Reine ?.. (*Il fait un geste d'humeur.*)

LE Cer DE MESPLESSES à Mme D'ÉPRÉMESNIL, *que ce geste semblait avoir effrayée.*

Rassurez-vous, Madame !

LE NOIR.

Étourderie de mon Secrétaire, Monseigneur ! mais j'ai fait laisser des *blancs*.

LE GARDE DES SCEAUX.

Toujours des précautions charmantes, mon cher le Noir ! Va, sois tranquille ; je te promets un nouvel Arrêt du Conseil... A propos ! Et notre Libelle contre les Parlements ?

LE NOIR.

Pas un Imprimeur à Paris, qui ait voulu s'en char-

ger. Nous comptions ſur ceux de Rouen; les impertinents ne ſe ſont-ils pas aviſé de faire les difficiles? *Ourſel* a maltraité notre Éditeur, (*il montre le Marquis d'Harcourt.*) & ſans le Marquis qui nous a procuré un certain Leboullenger. (*)

LE MARQUIS.

Monſeigneur! c'eſt l'honnête homme dont je vous ai parlé.

LE GARDE DES SCEAUX.

Ah! oui! au ſujet du Procureur *Macaclin* & du dernier Arrêté de Rouen... Vous êtes un homme charmant, Marquis! *(à le Noir.)* Mon cher le Noir... ces gens nous obſervent: va m'attendre dans mon cabinet...

LE NOIR.

Pour les *Blancs*, Monſeigneur! ... (*Il ſe gliſſe derrière le paravent, & diſparaît.*)

SCÈNE VI.

LE GARDE DES SCEAUX, LES ACTEURS PRÉCÉDENTS.

LE GARDE DES SCEAUX.

(*Il s'arrête au milieu du théatre, vis à-vis Mde d'Eprémeſnil.*)

QUELLE eſt cette femme?

(*) Imprimeur, à Rouen; l'eſpion privé du Marquis d'Harcourt; celui dont il s'eſt ſervi pour épier les démarches du Parlement. (*Voyez la Note, page 56.*)

DAGOULT.

Monſeigneur ne connaît pas Mde d'Éprémeſnil?

LE GARDE DES SCEAUX.

Comment donc! Elle a l'audace de préſenter ici l'épouſe d'un révolté, d'un homme que l'indulgence du Roi pouvait ſeule ſouſtraire au dernier ſupplice?

Mde D'ÉPRÉMESNIL.

Ah! Dieux! Quel langage barbare! (*à ſes filles.*) Mes enfants! ſoutenez votre mère expirante.

LE CHEVALIER DE GUER.

Voyez, avec quel orgueil, le cruel inſulte à la faibleſſe d'une femme!

LE GARDE DES SCEAUX.

Quelques murmures inſolents frappent mon oreille!

LE CHEVALIER DE GUER.

C'eſt moi.

LE GARDE DES SCEAUX.

Et qui êtes-vous?

LE CHEVALIER DE GUER.

Je ſuis l'un de ceux dont la préſence doit vous faire trembler. Baiſſez les yeux devant les Députés des Provinces que vous avez livrées à toutes les horreurs de la guerre & du déſeſpoir.

LE GARDE DES SCEAUX.

Ha! ha! Meſſieurs, c'eſt vous! je ſuis bien-aiſe

de vous voir. Vous êtes donc les Repréſentants de ces Sujets rebelles, dévoués à la vengeance la plus éclatante! Vous venez donc apporter vos têtes à l'échafaud, qui les attend!

LE CHEVALIER DE GUER.

Nous ſommes à l'abri du Trône, & tu n'es plus à craindre, homme incapable & ſuperbe! Dans ce moment même, le Roi jette un regard paternel ſur la longue hiſtoire de nos malheurs & de tes attentats. Frémis! la vérité l'éclaire; & bientôt tu rendras compte à ton Souverain, à ta Patrie aſſemblée, des larmes & du ſang que tu fis répandre. Si les ſervices de tes aïeux, ſi la pitié du Roi, ſi toute autre conſidération te dérobent au châtiment; au moins tu n'échapperas pas à tes remords, tu vivras ſeul, avec le ſouvenir du mal que tu as fait!

LE GARDE DES SCEAUX.

Eſclaves! qu'on le ſaiſiſſe, & qu'on attende l'ordre du Roi, que j'apporte à l'inſtant.

SCÈNE VII.

LES ACTEURS PRÉCÉDENTS; LE COMTE DE MONTMORIN.

LE COMTE DE MONTMORIN *ſortant tout-à-coup de la chambre du Roi, & arrêtant M. de Lamoignon qui ſe diſpoſait à y entrer.*

Vous entriez chez le Roi, M. de Lamoignon?.... Il m'avait donné ordre de vous mander: mais un

moment ! J'ai d'importantes nouvelles à vous apprendre..... L'Archevêque de Sens....

LE GARDE DES SCEAUX.

L'Archevêque de Sens ! . . .

LE COMTE DE MONTMORIN.

Eſt diſgracié. A force d'intrigues (*& vous ſavez cela mieux que moi, M. de Lamoignon.*) on eſt parvenu à ſurmonter les obſtacles qui s'oppoſaient au renvoi du Principal ; & il y a déjà plus d'une heure, qu'on lui a prononcé ſon arrêt.

LES DÉPUTÉS.

Ciel ! le moment de la vengeance ſerait-il arrivé ?

LE GARDE DES SCEAUX, *avec une joie diſſimulée.*

Il eſt diſgracié ! . . . (*à part.*) Necker ! notre cabale triomphe (*) ! (*haut.*) J'en ſuis ſincèrement affligé ; j'avais pour M. de Sens une eſtime ! une vénération !.. Et, il eſt exilé ſans doute ?

LE COMTE DE MONTMORIN.

Non, mon cher Garde des Sceaux, non : il ne l'eſt point. Je m'empreſſe à mettre votre ame à l'aiſe. Le Roi eſt bon ; il en a moins coûté à ſon cœur de croire que M. de Sens s'était trompé, que de préſumer ſeulement qu'il ait eu l'intention de le tromper. Il renvoie ſon Miniſtre, parce qu'il eſt perſuadé que le bien de ſon Peuple l'exige ; mais il comble de bienfaits M. l'Archevêque... Le Chapeau de Cardinal pour lui... Son neveu nommé Coadjuteur...

(*) Pauvre Lamoignon, comme Fournier t'avoit trompé ! (*Pour l'intelligence de* ceci, *voyez le Supplément aux Notes.*)

LE GARDE DES SCEAUX *avec dépit.*

Le Chapeau de Cardinal ! Mais, mais, en êtes-vous bien sûr, M. le Comte ?.. Comment la Reine ?...

LE COMTE DE MONTMORIN.

La Reine fait tout. Elle eſt prévenue que, par des menées odieuſes, on a tenté de lui ravir l'amour & la vénération des Français ; mais cette généreuſe Princeſſe, à l'exemple de ſon auguſte Epoux, ſe plaît à ſe diſſimuler l'auteur de cet artifice coupable : & un trait digne d'elle, & ſeul capable de lui réconcilier le cœur de tous ſes ſujets, un trait au-deſſus de tout éloge ; (jugez-en vous-même, M. le Garde des Sceaux) : Cette Princeſſe, qui connaît la haine que tout le monde a pour l'Archevêque de Sens, craignant que le peuple, dans le délire où va le plonger le renvoi d'un Miniſtre qu'il abhorre....

LE GARDE DES SCEAUX.

Eh bien !

LE COMTE DE MONTMORIN.

Eh bien, M. de Lamoignon ! la Reine, pour ſauver M. l'Archevêque, de toutes les avanies que le public prépare à cet Ex-Miniſtre, a obtenu du Roi, qu'il pût aller à Rome prendre le Chapeau. Pendant ſon abſence, les eſprits ſe calmeront ; & au bout de quelques mois, il reparaîtra paiſiblement à la Cour, où la pourpre Romaine ne tardera pas à effacer les torts apparents ou effectifs de l'Archevêque de Sens.

LE

LE GARDE DES SCEAUX.

(*A part.*) J'enrage. (*Haut.*) M. le Comte, je ſuis obligé de vous quitter. Le Roi m'attend, ſans doute, avec impatience. Mon Diſcours à lui communiquer; ſa Déclaration à revoir; des diſpoſitions à prendre pour le Lit-de-juſtice de demain (car j'entends qu'il ait lieu *mon* Lit-de-juſtice) ; l'Arrêté du Parlement contre lequel je veux le prévenir.... Oh ! ils n'en ſont pas encore où ils croient... Vous voyez, mon cher Comte, que mes moments ſont précieux.... (*A Dagoult.*) Dagoult ! veillez ſur ces perturbateurs du repos public.... ſur ces révoltés; dans l'inſtant j'apporte les ordres du Roi. (*Au Chevalier de Guer.*) Miſérable ! je vais t'apprendre à parler avec plus de reſpect au Chef de la Magiſtrature. (*Il entre chez le Roi.*)

SCÈNE VIII.

LE COMTE DE MONTMORIN, LES ACTEURS PRÉCÉDENTS.

Les Perſonnages en ſcène varient leurs geſtes, leurs mouvements & leurs attitudes, à raiſon des différentes impreſſions qu'ils éprouvent.

LE CHEVALIER DE GUER.

HOMME vain !... homme préſomptueux ! Va, tes menaces n'excitent en moi d'autre ſentiment, que celui de la pitié. (*A M. de Montmorin, d'un air pénétré.*) Eh ! c'eſt lui, M. le Comte, dont on aſſure que

vous êtes le partisan.. l'ami?.. Que vous a donc fait votre malheureux Pays, pour devenir le protecteur d'un homme dont toutes les opérations semblent n'avoir été combinées que pour le détruire. Ah ! M. le Comte !.. M. le Comte !.. j'aurais eu tant de plaisir à vous estimer ! . . . (*)

LE COMTE DE MONTMORIN.

Je l'avoue, M. le Chevalier, & je l'avoue en rougissant : des considérations particulières, d'anciennes habitudes, de la faiblesse peut-être, m'ont engagé à le soutenir sur le bord du précipice. J'ai fait plus : hier encore, sur quelques avis qui m'ont été donnés de sa chûte prochaine....

DAGOULT.

(*A part.*) De sa chûte prochaine! . . . (*Il épie avec moins de précaution les Députés.*)

ALBERT, (*à part.*)

De sa chûte prochaine !... Oh ! oh ! il était temps que Berthier délogeât. Mon pauvre Albert !.. tu ne seras pas Lieutenant-Civil.

LE COMTE DE MONTMORIN *continue.*

...Je me suis rendu chez M. le Comte d'Artois, dont le zèle pour le bien public se manifeste chaque jour,

---

(*) Et nous aussi... On le voit par le rôle que nous lui faisons jouer, & les regrets, *que nous lui supposons*, sur son intimité avec le détestable Lamoignon. -- *Voyez le Supplément aux Notes.*

au point de faire oublier à jamais les doutes, mal-fondés, qu'on avait ſur ſon patriotiſme... Je ſavais tout ce que ce Prince avoit concerté pour empêcher le Lit-de-Juſtice du lundi : je ſavais auſſi qu'il regardait le ſacrifice de Lamoignon, comme néceſſaire au bien de l'Etat...

DAGOULT.

(*Apart.*) Le ſacrifice de Lamoignon !... (*Il n'obſerve preſque plus les Députés.*)

LE CHEVALIER DE GUER.

Eh bien ! Monſieur le Comte ?

LE COMTE DE MONTMORIN.

J'ai fait valoir auprès du Comte d'Artois, la ſituation déſeſpérante où ſe trouvait le Garde des Sceaux, ſon nom illuſtre dans la Magiſtrature, une famille honorable, les ſervices de ſes ancêtres..... (*On entend quelques mouvements dans la Chambre du Roi*)... J'ai dit qu'il avait été trompé, ſubjugué, forcé par M. de Brienne, dont la diſgrace étoit décidée....

LE COMTE DE SABRAN.

Et... la réponſe de M. le Comte d'Artois ?

LE COMTE DE MONTMORIN.

Il ne m'a pas laiſſé achever ; il ſe lève bruſquement & me prenant par le bras : Monſieur ! me dit-il, êtes-vous de ſes amis ? Allez le trouver ſur-le-champ, & dites-lui que ſa retraite eſt indiſpenſable.

DAGOULT.

Sa retraite indiſpenſable !.... (*Il ſe tourne du*

côté de l'Abbé Mauri.) Mais, l'Abbé! Et, qui me paiera ma pension? (*)

L'ABBÉ MAURI, *à Dagoult.*

Mais, mon cher Dagoult! Et, moi! qui me paiera mes *Métaphores*? (*)

MADAME D'ÉPRÉMESNIL.

Grand Dieu! permets que mes pressentiments ne soient pas déçus!

SCÈNE VIII.

LES ACTEURS PRÉCÉDENTS, LE BARON DE BRETEUIL.

[Le bruit augmente dans l'intérieur. Des Seigneurs sortent de chez le Roi & passent au fond du Théatre, l'air de satisfaction peint sur le visage. Le Comte de MONT-MORIN, les DÉPUTÉS, Madame d'ÉPREMESNIL, ont les yeux fixés sur la porte de la chambre du Roi, sans proférer une seule parole. ALBERT, PIEPAPE, l'Abbé MAURI, DAGOULT & les autres Espions, stupéfaits de ce qu'ils viennent d'entendre, incertains de ce qui se prépare, se regardent d'un air pétrifié.]

LE BARON DE BRETEUIL *sortant de chez le Roi.* (Il traverse le Théatre avec précipitation, & s'arrête devant les Députés.)

ENFIN, Messieurs, le vœu de tous les bons citoyens est accompli.

(*) Il s'agit, sans doute, de la pension de 4000 livres, dont Dagoult avait reçu un quartier d'avance pour la *capture* de M. d'Eprémesnil.

(*) Voyez page 63, Scène VI, du 2e Acte, ligne 9.

LE CHEVALIER DE GUER.

M. de Lamoignon n'eſt plus Garde des Sceaux ?

LE BARON DE BRETEUIL.

Je ne l'ai jamais haï : je voudrais pouvoir le plaindre. Non, Meſſieurs, il ne l'eſt plus.

Madame D'ÉPRÉMESNIL *à ſes deux filles, avec attendriſſement.*

Mes chers enfants ! Vous avez donc l'eſpoir d'embraſſer votre père : (*Elle les preſſe contre ſon ſein.*)

LE BARON DE BRETEUIL. (*Il continue de s'adreſſer aux Députés.*)

L'indulgence du Roi s'eſt épuiſée en faveur de l'Archevêque de Sens. La Reine, elle-même, malgré la bonté de ſon cœur, n'a pas daigné devenir l'appui du Garde des Sceaux. C'eſt à M. le Comte d'Artois, que le France doit ſon ſalut. Cet excellent Prince, toujours trompé (parce que les hommes bons & confiants le ſont néceſſairement) a enfin ouvert les yeux ſur les malheurs qui menacent la Nation. Comme ils étoient au comble, il a ſenti qu'il fallait le remède le plus prompt. Ce matin il monte chez la Reine : -- « Madame » lui dit-il « on prépare » un Lit-de-Juſtice. Quoi ! veut-on donner encore aux » peuples un ſpectacle toujours ridicule lorſqu'il eſt » inutile ? On vous a trompée ; les Français chériſſent » leur Reine : je veux vous en faire adorer. Secondez » mes efforts, Madame : allons chez le Roi ; peignons-lui ſes ſujets ou plutôt ſes enfants, qui lui » demandent, à genoux, de les délivrer d'un tyran » qu'ils abhorrent.

LES DÉPUTÉS, *enſemble.*

Prince adorable ! l'Etat vous devra donc ſon ſalut !

LE BARON DE BRETEUIL *continue.*

Que vous dirai-je, Meſſieurs ! la Reine, heureuſe de pouvoir donner une preuve de ſon affection à un peuple dans l'eſprit du quel on l'a calomniée ſi ſouvent, s'eſt rendue auſſi-tôt chez le Roi. L'expreſſion touchante avec laquelle elle a peint l'état déplorable où la France eſt réduite, a ému le cœur de ſon auguſte époux... Des larmes coulaient de ſes yeux.

LES DÉPUTÉS.

Adorable Princeſſe !

Madame D'ÉPRÉMESNIL.

Ah ! comme mon époux la connaiſſait !

LE BARON DE BRETEUIL *continue.*

Le Comte d'Artois a parlé enſuite : il a plaidé la cauſe de la Nation avec autant de vivacité que de candeur. Chaque mot de ce Prince était un trait de flamme qui pénétrait le Roi. — « Qu'il ſoit renvoyé » ſur-le-champ » a-t-il dit ! « que mes Parlements » ſoient rappellés ! que la Nation s'aſſemble ! que le » calme renaiſſe ! que mes Peuples ſoient heureux » ! (*Il ſe tourne du côté du Comte de Montmorin.*) M. de Montmorin, lorſqu'il a reçu l'ordre de le mander, a dû lire dans les yeux de Sa Majeſté, l'indignation dont Elle était pénétrée. Enfin, Meſſieurs, dans le moment où je vous parle, cet homme orgueil-

leux & lâche, eſt aux pieds du Roi. Si vous voyiez, avec quelle baſſeſſe il ſollicite, pour dernière grace, la permiſſion de s'évader par un eſcalier dérobé, afin d'échapper aux huées qui l'attendent!.. (*Il apperçoit Dagoult, & lui jette un papier.*) Dagoult! le Roi vous commande de conduire M. de Lamoignon à Bâville.

DAGOULT *ramaſſe le papier, & s'avance, en ſe proſternant devant le Baron de Breteuil.*

Ah! Monſeigneur!... ma reconnaiſſance!...

LE BARON DE BRETEUIL *le regarde avec mépris, hauſſe les épaules, & lui tourne le dos.*

(*A Mde d'Eprémeſnil.*) Ah! Madame, pardon de mon incivilité, je ne vous avais point apperçue. J'étais pourtant bien empreſſé de vous voir!

Madame D'ÉPRÉMESNIL, (*d'une voix entrecoupée.*)

Empreſſé de me voir, M. le Baron!... Comment?... ſerais-je aſſez fortunée?.... Ah! Monſieur; ah! M. le Baron, rendez-moi la vie!

LE BARON DE BRETEUIL.

La religion du Roi eſt enfin éclairée, Madame. Sa Majeſté ne s'eſt point contentée de rendre à ſes Peuples, ſes Juges & ſes Défenſeurs: elle s'eſt rappellée qu'elle avait un ſujet fidèle & vertueux qui gémit dans les fers; & le premier acte de ſa juſtice a été de s'inquiéter ſur le ſort de M. d'Eprémeſnil.--Je ſuis trop heureux, Madame, que le Roi m'ait choiſi pour

vous apporter une auſſi agréable nouvelle... Voici la liberté de votre époux.

Madame D'ÉPRÉMESNIL.

Ah, Monſieur! Il ſera bien doux pour M. d'Epréméſnil, d'apprendre que je l'ai reçue de mains auſſi pures, après en avoir été privé par celles... (*Elle jette un coup-d'œil énergique ſur Dagoult.*)

DAGOULT.

Madame, eh! mais! *L'ORDRE DU ROI!..*

Madame D'ÉPRÉMESNIL, *à M. le Baron de Breteuil.*

Je remets à un autre temps, M. le Baron, à vous témoigner ma reconnaiſſance. Mille victimes infortunées vous tendent les bras. Volez à leur ſecours: une fonction auſſi noble eſt digne de vous... Pardonnez mon empreſſement... La liberté d'un époux.. (*elle montre ſes filles*) d'un père... Et, il y a ſi loin aux Iſles Ste-Marguerite! (*Elle ſort avec ſes Filles.*)

SCÈNE X.

LES ACTEURS PRÉCÉDENTS.

LE COMTE DE VIENNOIS.

QUEL BRUIT ſe fait entendre de nouveau chez le Roi?....

LE BARON DE BRETEUIL.

La porte s'ouvre!... Quoi!... ſerait-ce?...

SCÈNE XI.

SCÈNE XI.

LES ACTEURS PRÉCÉDENTS, M. DE LAMOIGNON, UN HUISSIER DE LA CHAMBRE.

(DAGOULT ne quitte pas un moment l'Ex-garde des Sceaux; il fait autant de pas que lui, dans l'antichambre du Roi. Les autres Esclaves paraissent anéantis & contraints; ils sont différentes tentatives pour s'échapper sans être apperçus; mais ils sont toujours retenus par la présence des Personnages respectables qui sont en scène; & qui, de temps à autre, leur jettent un coup-d'œil expressif. Le Comte de Montmorin, la main sur le front, est plongé dans une rêverie profonde, semble méditer une retraite. Le Baron de Breteuil s'entretient avec les Députés. Le délire de l'Ex-garde des Sceaux tout méprisable qu'il est à leurs yeux, paraît les affecter; ils le témoignent par leurs gestes.)

L'HUISSIER DE LA CHAMBRE, *à M. de Lamoignon.*

NON, Monsieur, non! point d'escalier dérobé! Vos prières sont vaines. (*Il le pousse dehors.*)

LE CHEVALIER DE GUER.

Comme il a l'air égaré!

(*M. de Lamoignon court çà & là dans l'antichambre du Roi, avec toutes les marques d'un esprit aliéné; il s'arrête devant le Baron de Breteuil & les Députés.*)

LE BARON DE BRETEUIL.

Il a les yeux fixés fur nous, & femble ne pas nous voir.

LE GARDE DES SCEAUX.

Où fuis-je?.. Quels objets m'environnent?.. Dans quels lieux m'a-t-on tranfporté?.. Quelles ténèbres épouvantables!.. (*Il écoute.*) Quel filence effrayant!... (*Il écoute encore, & recule avec effroi.*) Mais! un bruit affreux vient frapper mon oreille!.. Des chaînes!.. des verroux!.. A la lueur des flambeaux qui m'éclairent, j'entrevois des cachots!.. (*Il apperçoit Dagoult fans le reconnaître.*) Un monftre que l'enfer a vomi pour me dévorer, fuit mes pas!.. Albert, Piépape, & toi, mon cher Dagoult, volez à mon fecours!.. mais ils ne m'écoutent pas... Les cruels m'abandonnent, ils m'abandonnent!.. (*Il s'arrête quelques inftants.*)

LE BARON DE BRETEUIL *aux Députés.*

Son délire me fait compaffion, je vous l'avoue.. Mais, quelle nouvelle folie nous prépare-t-il?

LE GARDE DES SCEAUX *à l'Abbé Mauri, dont il s'empare, dans le moment où cet Efclave avait trouvé le moyen de s'évader fans être apperçu.*

(*D'un air triomphant.*) Oh! vous ne m'échapperez pas, M. de Meaupou!.. Votre démiffion eft-elle prête?.. Vous favez ce que vous m'avez promis?.. Vous détournez les yeux!. Ha, ha! mon triomphe vous bleffe!

Eh bien! je vais tout vous raconter. - Le Lit-de-Justice, malgré les belles oppositions du Comte d'Artois, a eu lieu: j'ai prononcé un Discours sublime. Le Roi a fait une Déclaration foudroyante. Séguier a voulu bavarder des phrases: les Parlements sont cassés. Mes grands Bailliages!.. Oh! je suis dans un enchantement!.. A demain la seconde séance de la Cour Plénière. Je veux y paraître en Chancelier: ce sont nos conventions, Cousin. Allez tout disposer; mais, allez donc vîte! (*Il le pousse sur les Députés.*)

L'ABBÉ MAURI *confondu.*

Oh! Messeigneurs!...

LE GARDE DES SCEAUX. (*Il retombe dans son premier délire.*)

Mais! quel tumulte?.. On brise mes portes!.. Dieu! des satellites!.. Pour qui sont ces fers que vous apportez?.. Pour moi!.. Vous en chargez mes mains!.. Vous me garrottez comme un vil criminel!.. Vous me forcez à vous suivre!.. Quelle foule immense & curieuse se précipite sur mes pas! Tous les yeux me lancent la foudre!.. Des cris de malédiction retentissent autour de moi!.. (*Il recule avec effroi.*) Mon image sur un bûcher ardent!.. Laissez, laissez-moi! Je veux m'y précipiter!.. Les cruels m'entraînent!.. Ils me font marcher sur des serpents!.. O terre! engloutis l'infortuné Lamoignon!.. Me voici devant le Tribunal redoutable que j'ai profané si long-temps!.. (*Il fixe le Baron de Breteuil, le Comte de Montmorin & les Députés.*) Je les vois tous, tous!..

Les voici!.. Voici d'Aligre, d'Ormeſſon, Bochard, de Gourgues!.. Eh bien! que voulez-vous de moi?.. Êtes-vous aſſemblés pour me juger?.. Grace! grace!.. je l'implore à genoux, & je confeſſe mes crimes... (*Il ſe jette à genoux.*) L'orgueil & la haine m'ont égaré!.. Je vous abhorrais, j'ai trompé le Roi, j'ai renverſé les Loix, j'ai perdu la Nation pour vous écraſer. -- Protégez-moi, vous, du moins, qui fûtes mes amis, d'Outremont, Glatigny, Paſquier!.. Mais! vous détournez les yeux!.. vous m'abandonnez!.. Eh bien! mon courage me reſte. (*Il ſe relève.*) Lamoignon à vos pieds! Quelle infamie! Je ſaurai braver vos fureurs! Je ne mourrai pas ſans avoir ſignalé ma vengeance!.. Je romprai mes fers... je me jetterai ſur vous comme un lion rugiſſant; je veux briſer vos têtes & déchirer vos entrailles!.. *Tiens, tiens,* de Gourgues, voilà le coup que je t'ai réſervé!.. (*Il donne un ſoufflet à Dagoult.*)

LE COMTE DE MONTMORIN.

Grand Dieu! Quelle affreuſe métamorphoſe!....

LE CHEVALIER DE GUER.

Le malheureux! Je le déteſtais, et ſon état me pénètre l'ame.

DAGOULT, *outré.*

Allons, qu'on me ſuive, d'ORDRE DU ROI.

Dagoult l'entraîne avec violence. Les autres Eſclaves profitent de ce moment favorable pour échapper. M. de Montmorin ne peut plus y tenir: il ſort derrière eux. on entend des huées dans le dehors; une foule de perſonnes de toutes claſſes ſe préſentent pour entrer, & forcent les obſtacles qui s'y oppoſent.

SCÈNE XII & *dernière.*

LE BARON DE BRETEUIL, *aux Gardes qui s'efforcent d'écarter la foule.*

Eh! Messieurs! laiſſez-les faire: ils viennent pour bénir leur Roi.

(On ouvre les deux battants de la Chambre de S. M.: le peuple ſe range, de lui-même, ſur deux haies: le Baron de Breteuil, les Députés ſe mêlent dans la foule.)

UN HUISSIER DE LA CHAMBRE.

Le Roi, Messieurs!

Le Roi eſt ſuivi de la Reine, de Monsieur, du Comte d'Artois. La joie la plus vive & la plus pure, eſt peinte ſur leurs viſages. Le Comte d'Artois fait remarquer l'empreſſement du Peuple au Roi.

LE BARON DE BRETEUIL, *au Peuple.*

Meſſieurs, voilà notre Père!... notre Ami!..

Mille cris de *Vive le Roi! Vive la Reine! Vive Monsieur! Vive le Comte d'Artois!* retentiſſent de toutes parts. Le Roi, & ſon auguſte Famille, attendris par ce ſpectacle touchant, ne peuvent cacher leur émotion. Le Baron de Breteuil, les Députés & le Peuple, les ſuivent dans la grande galerie. On entend, long-temps encore après qu'ils ſont ſortis, répétér avec enthouſiaſme, les cris de *Vive le Roi! Vive la Reine! Vive Monsieur! Vive le Comte d'Artois!*

On baiſſe la toile.



N. B. Toute merveilleuſe que ſoit la Comédie que nous préſentons au Public, nous ne pouvons diſſimuler, que les gens d'un goût difficile pourront y trouver quelques défauts. Nous aurions d'excellentes choſes à dire à l'appui de l'Ouvrage, & même en faveur des fautes apparentes & *effectives* qu'on pourrait y avoir remarquées; mais le temps nous preſſe. La première édition de cette Comédie a été attendue avec impatience; à plus forte raiſon cette dernière, que les circonſtances rendent ſi intéreſſante : ainſi, nous nous bornerons à tranſcrire les deux Lettres que nous avons reçues du charmant Abbé qui en eſt l'Auteur.

PREMIÈRE LETTRE

De l'Abbé DE VERMOND aux Éditeurs.

Paris, 23 Août 1788.

« EN vérité, Meſſieurs, il faut que vous m'ayiez » furieuſement enivré avec vos éloges, pour que je » me ſois décidé à mettre mon Drame au jour. J'en- » tends déjà bourdonner autour de moi un eſſaim de » *connaiſſeurs* de profeſſion; ſe récrier contre l'Au- » teur, & diſſéquer l'Ouvrage du pauvre *Vermond.* » Croyez-vous, par exemple, que l'Abbé *Morellet* » & l'Abbé *Mauri*, qui, en leur qualité d'Acadé- » miciens, & d'Académiciens de l'Académie Fran- » çaiſe, doivent s'y connaître, me paſſeront les trois » Unités ſacrifiées, ou à-peu-près; la longueur de » quelques Scènes, dans leſquelles on *les fait agir & » parler plus qu'ils ne l'auraient voulu*; la durée des » entr'actes, &c., &c., &c.? Et votre Lamoignon, » qui connaît & reſpecte ſon Molière, comme ſon » Code!... Oh! c'eſt votre M. de Lamoignon qui » me fait trembler, moi! Que dira-t-il de voir les » loix théatrales ſacrifiées, & point de perſonnage » en ſcène qui ſoit en oppoſition avec lui? Que dira- » t-il du dialogue avec le couſin Maupeou? du mo- » nologue de la fin, & du dénouement anticipé, » dans lequel on le fait mourir dans les bras de » Dagoult?....

» Et la plaiſanterie, d'aller, tout exprès, à Bâville » faire imprimer la *Cour Plénière*, ſur la même » preſſe qui a ſervi à la *Correſpondance*!... Meſſieurs,

(*) *Voyez* le dénouement de la première édition de cette Comédie.

» Meffieurs ! tout cela deviendra tragique. Je vous » gage l'Abbaye que me vaudra ma Pièce, que le » Lamoignon fe piquera au jeu, & qu'il fera faire de » ma Comédie, une Critique auffi en règle que celle » du Cid. Garre encore qu'il n'en perfécute les Editeurs » avec plus d'acharnement, que Richelieu n'a tour- » menté Corneille. Pour moi, je fuis fort tranquille : » je dirai au bon Lamoignon, que je n'ai aucune part » à tout ceci ; il me croira ; ou fera femblant de me » croire ; il boudera à fon ordinaire, c'eft-à-dire, il » fera comme ce joueur qui, perdant toute fa fortune » au jeu, s'arrachait les entrailles avec le flegme d'un » Stoïcien.

» Adieu, mes amis : faites prendre lecture de ma » Comédie aux Officiers du Bailliage de Ville-Fran- » che ; cela pourra les amufer.

» A propos : le pauvre Archevêque eft depuis vingt- » quatre heures entre deux étaux : on affure que c'eft » Lundi qu'il fait le *faut périlleux*. Vous verrez qu'il » s'en tirera mieux que Sancho-Pança du château de » la Comteffe. Je fuis bien-aife, au furplus, de l'a- » voir ménagé dans mon dénouement : *Je n'aime » pas battre les gens à terre.* — Me croirez-vous une » autre fois ?.... Eh bien ! quand je vous l'ai dit, que » Lamoignon ne ferait retraite que le dernier ?.... » Rappellez-vous de la Fable du bon LA FONTAINE, » que je vous citai l'autre jour chez Mme de B**. »

Nonobftant la légèreté,
A fes pareils fi naturelle,
Ses Confrères, les beaux efprits,
Firent tant, que le *Chef de cette République*,
Par *raifon* ou par *politique*,
Décampa bientôt du Logis.

IIe LETTRE *de l'Abbé de* VERMOND, *en réponſe à celle que lui avaient adreſſé les Editeurs.*

Verſailles, ce 14 Septembre 1788.

J'AI REÇU votre jolie, votre charmante Epitre, mes chers Editeurs : oui ; je ſuis aux nues, & pardelà. L'enthouſiaſme du Public a juſtifié le vôtre, & je vous dois l'auréole dont on s'eſt empreſſé de ceindre mon front. Me voici Saint, très-Saint ; & Mde de B**** doit écrire au Pape pour me ménager un joli petit coin dans le calendrier ; & ſi S. S. eſt galante, on chantera bientôt dans les Litanies : *SANCTE VERMONDE, ora pro nobis.*

Ma future canoniſation, cependant, ne me trouble pas le cerveau, au point de m'aveugler ſur quelques défauts de ma Pièce, & les changements néceſſaires à la ſeconde édition que vous préparez. Je ne ſuis pas de ces Abbés qui veulent être Saints par cabale : j'irais plutôt vingt fois à Notre-Dame de Lorette, pieds nus, comme le bienheureux St Labre.

Je ne vous parlerai pas, mes chers Editeurs, des changements néceſſités par le renvoi de l'Archevêque & du Lamoignon : je vous en ai écrit les circonſtances ; c'eſt à vous à en tirer tel parti que vous jugerez à propos. — Revenons à mon Drame.

Mes bons amis (mes amis de Cour) m'ont fait quelques obſervations : je ne m'arrêterai qu'à celles de notre *Académicien*... Vous ſavez de qui je veux parler ? Je vous copie ſa lettre. On ne dira pas, pour

le coup, que ce ſoit l'Abbé Arnaud qui lui ait donné de l'eſprit. La voici :...

« J'AI LU & relu, mon cher Abbé, votre délicieux » Drame. Charmant ! charmant ! trois fois char- » mant ! Il n'y a eu qu'une voix dans notre petit » cercle académique, bien entendu que ni Morellet » ni le *métaphorique* Mauri n'ont aſſiſté à la lecture.

» Je vous ferai pourtant quelques petites remar- » ques ; pardonnez-les à mon amitié.....

« La lettre à vos Editeurs a d'abord prévenu beau- » coup de *chicaneries* ſur les ent'ractes, ſur l'unité, » ſur ceci, ſur cela, ſur milles choſes que vous » ſaurez de reſte, quand vous ſerez Académicien. » On vous reproche de n'avoir pas mis aſſez de » gaieté dans vos ſcènes. Très-bien, qu'il n'y ait pas » de rôle à livrée ; le ſujet n'en comporte nulle- » ment. Mais, ne pouviez-vous pas dans le nombre » de vos Eſclaves, choiſir... Albert, par exemple ; » Piépape, ſi vous l'euſſiez mieux aimé ? Ils pa- » raiſſent ; à-la-bonne-heure ; mais il fallait les ame- » ner particulièrement en ſcène : il aurait été fort » plaiſant de leur faire *ſinger* les petites grimaces » de l'Archevêque ou le pédantiſme de l'empeſé » Lamoignon... Et le Noir ! ah ! pourquoi avoir » omis le Noir ? Une pantomime d'*eſpionnerie* dans » les entr'actes, en aurait fait oublier la longueur ; » une ſcène *fourrée* dans quelque coin, aurait fait » merveille.

» On vous reproche, oh ! l'on vous reproche ſur- » tout, d'avoir fait mourir le Lamoignon. Vous avez » donc voulu déſeſpérer Dagoult : d'ailleurs était-ce » la Place où il aurait fallu ?.. Vous verrez que le Public

» de Paris fera un dénouement meilleur que le vôtre.
» Les scènes plaisantes de folie de l'Archevêque vous » donnent des moyens ; je ne vous dis pas de lui » faire prendre *des raves pour des Députés de Bretagne, & la bouche d'un poële pour un corridor* (*); » mais.... Mais, mon aimable Abbé, je m'apperçois » que j'abuse de la permission que vous m'avez donnée : » que voulez-vous ? le Public vous admire ; je veux » qu'il vous adore. »

« A PROPOS de la petite pièce que vous projetez » sur les tracasseries domestiques ; n'oubliez pas des » scènes de famille pour l'Archevêque. Par exemple : il » y a un *quidam*, de par le monde, employé dans les » Greffes des Commissions religieuses, qui garde une » petite fille, à laquelle Monseigneur prenait plus » d'un intérêt. C'était un Bureau d'adresse que ce » *quidam*, qui faisait réussir, moyennant *tant*, les » demandes qui passaient par ses mains. Il a pris voi- » ture depuis l'avènement du Prélat. Voilà un canevas » fertile. Et, relativement au *feu* Garde des Sceaux ; » une scène de son domestique mis à Bicêtre, pour » lui avoir soufflé une Soubrette ; une autre scène » des légataires Baujon ; une autre de ses créanciers ; » une autre de ses protégés & de quelques marauds » demandant de l'emploi dans les grands Bailliages. » Vous avez dû être au fait de tous ces détails : enfin, » il y a *tel* placet de *tel* homme qui vaudrait de l'or. » Voyez, examinez ; &, s'il vous plaît d'ajouter » quelques nouveaux fleurons à votre couronne, » comptez sur vos amis. »

Je suis, mes chers Editeurs, &c.

(*) On connaît cette plaisanterie, qui n'est pas sans fondement.

SUPPLÉMENT AUX NOTES.

PAGE 12, Scène II du premier Acte, ligne 7 : (*Aider un peu le soleil.*) — Ce n'est pas sans raison que le Public a craint pour les jours de M. d'Eprémesnil : s'il n'eût tenu qu'à l'affreux Lamoignon, ce Magistrat respectable n'existerait plus, & son nom serait écrit en lettres de sang dans les fastes de la tyrannie ministérielle.

Page 16, dernière ligne : (*Robert ! n'est qu'un puant Janséniste.*) — Malgré la note que nous avons mise au sujet de cette expression, on nous a dit qu'elle avait choqué M. ROBERT ; nous ne pouvons le croire. Ce Magistrat a trop d'esprit pour ne savoir pas, que dans la bouche d'un ennemi, & d'un ennemi tel qu'un Lamoignon, des injures sont des éloges. Notre observation pourrait s'étendre sur M. le COGNEUX DE BELABRE, que Lamoignon appellait *le Général Jacquot.*

Page 20, ligne 2 : (*Les droits locaux & de Coutume.*) — Ce sont des droits que l'Archevêque de Rouen perçoit à Dieppe, sur la *pêcherie*, les grains, &c., &c., &c. Ces droits sont immenses : il les a encore augmentés, en se rendant adjudicataire de ceux qui appartenaient au Bourreau de cette Ville, qu'il a supprimé par économie. Son Eminence a calculé qu'il en coûterait moins de se servir de celui de Rouen, en cas de besoin. Voyez le Recueil des Priviléges, à la suite de l'Histoire de Dieppe, 2ᵉ vol., pag. 302. Cet ouvrage curieux *par ses recherches*, & qui peut être regardé comme une Histoire de la Marine Française, & un apperçu en grand de la Marine de l'Europe, se vend, à Paris, chez Desauges, Libraire, rue Saint-Louis du Palais. (C'est cet honnête Libraire qui nous a donné cet article, le jour de sa sortie de Charenton, où il a été enfermé avec quelques-uns de ses Confrères, par une précaution du Lamoignon & de l'Archevêque de Sens qui crurent empêcher par-là que cette Pièce parût.

Page 60, Acte II, fin de la Scène IV. (*Comment es-tu avec BARENTIN ?*) — Le vœu public appellait aux Sceaux le vertueux M. D'ORMESSON. Des personnes qui connaif-

ſent & apprécient le mérite de M. D'AMMÉCOURT, auraient voulu le voir parvenir à cette place, qu'il eſt ſi digne de remplir... M. DE BARENTIN y a été nommé. M. LE COMTE D'ARTOIS a, ſans doute, beaucoup influé ſur cette nomination; & M. DE BARENTIN s'eſt trop bien montré dans toutes les circonſtances, pour ne pas juſtifier le choix qu'on a fait de ſa perſonne. Il l'a déjà juſtifié : la Déclaration du Roi en eſt une preuve. Tout concourt enfin, à donner de ſon miniſtère, la plus haute opinion. La Nation a les yeux fixés ſur lui. Voudrait-il tromper ſes eſpérances ?.. NON.

Page 61 : (*A l'exception de quelques vils coquins, qui, comme votre BASSET de Lyon*). — On nous a aſſuré que ce ſeul mot ſur le BASSET, avait fait faire deux contrefaçons de cette Comédie à Lyon.

Page 63, ligne 7 : (*Le bannal MIRABEAU*), Auteur de la Réponſe aux alarmes d'un bon Citoyen. On eſpère que l'épithète de *bannal*, que nous lui donnons, ſera appréciée par MM. Panchot, Clavières, les Coulteux, & tous ceux à qui ſa BANNALITÉ a coûté *ſi cher*, & pour SI PEU DE CHOSE !... &c., &c. Voyez la note ſuivante.

Page *idem*, ligne 16 : (*BEAUMARCHAIS ! ſi donc ! ſi ! &c.*) — Quelques perſonnes ont été étonnées que, dans cette Comédie, nous n'ayions point donné de rôle ni à Beaumarchais, ni au Comte de Mirabeau : c'était bien notre but ; nous avons même cherché ceux qui pouvaient leur convenir ; mais nos recherches ont été vaines ; nous n'en avons pas trouvé d'aſſez BAS pour l'un, ni d'aſſez *PUR* pour l'Ecrivain *VIERGE*.

Page 70, ſupplément à la note : (*LE NOIR, honnête homme !*) — Malgré l'exceſſive candeur de M. le Noir, candeur qui eſt inconteſtable, puiſqu'il a pour cautions, Suard, Beaumarchais & un Arrêt du Conſeil ; malgré les belles atteſtations de probité que lui délivre Garat dans toutes les ſociétés, pour faire ſa cour à Mde Suard ; malgré les bordereaux & les mémoires de frais acquittés pour payer ſes apologiſtes, & arrêter les ouvrages dirigés contre lui ; malgré ſes dîners fréquents, ſes careſſes & l'argent qu'il prête emphythéotiquement à des femmes charmantes,

auxquelles il a la délicatesse de ne pas demander de billets ; croirait-on, que ce digne Citoyen avait un peu perdu dans l'estime publique ? Pour se réhabiliter, & en même temps, devenir utile à sa Patrie, à son Roi, & à M. de Lamoignon, il s'est fait, dans ces derniers temps, chef d'un espionnage particulier, très-bien payé & très-bien servi.

Page 77, fin du second Acte. — Ce qu'on fait dire à l'Ex-garde des Sceaux a paru un peu violent : mais si les personnes qui en ont été choquées, avaient été témoins de ses fureurs, lorsqu'il a reçu la lettre de Dijon, elles conviendraient qu'on n'en n'a pas dit assez.

Page 89, ligne 15, de la Scène IV. — On sait actuellement que les calomnies débitées contre la personne de la Reine, sont toutes de l'Archevêque & du Lamoignon. La manière adroite dont ils les débitaient, leurs reticences perfides, leurs demi-confidences, leurs doutes même ; tous ces moyens odieux repris en sous-œuvre par les Mauri, les Albert, les Piépape, les Morellet, &c., n'auraient pas manqué d'enlever à la Reine, l'amour & l'estime de ses Peuples, si cette Princesse n'avait pas eu pour les combattre & en détruire l'effet, ses vertus, & l'opinion de la partie saine de la Nation.

Page 92, lignes 4, 5, & suivantes : (*Sans le cher Marquis, qui nous a procuré un certain* LE BOULLENGER, *&c.*) — Ce le Boullenger, Imprimeur du Parlement de Rouen, avait la confiance de plusieurs Conseillers & Avocats, &c. La *bonacité* du Personnage, sa *bêtise*, son *bavardage*, ne le rendaient aucunement suspect. Le Marquis d'Harcourt ayant deviné le caractère du Personnage, prit le parti de s'en servir afin de savoir tout ce qui passerait à Rouen. Pour se l'affider, il usa du moyen qu'il avait employé auprès des Officiers du GRAND BAILLIAGE, auxquels il donnait des dîners que Lamoignon payait. Le Boullenger, étourdi de l'honneur qu'il recevait, de se trouver à la table d'un Marquis, aurait fait mettre tout le Parlement au vieux Palais (la Bastille de Rouen.) Me Delaunoy, Avocat, Me Macaclin, Procureur estimable, quelques autres Officiers attachés au Parlement de Rouen, & le

Portier de M. de Belbœuf, Procureur-général, furent les victimes de cet homme vil... Le Boullenger avait trouvé un secret merveilleux pour vendre avec sécurité tous les écrits clandestins contre le Ministère. Il affectait d'imprimer tout ce qui était contre les Cours supérieures, & il accusait ses confrères, d'imprimer ce qui était en leur faveur. Delà, des visites les plus sévères chez ses confrères; Et, le Syndic le Boullenger jouissait paisiblement du fruit de son stratagême. (On peut consulter, sur la *véracité* de cette note, le Marquis d'Harcourt.)

Page 93; (*Comment! cette femme a l'audace de présenter ici l'épouse d'un révolté!*) — Le langage de M. de Lamoignon au sujet de Mde d'Eprémesnil, peut donner idée de la manière dure avec laquelle l'Ex-garde des Sceaux accueillait les personnes qui firent quelques démarches auprès du Tyran, pour l'engager à adoucir la détention de ce Magistrat qu'il avait résolu de faire périr de douleur & de désespoir, dans les horreurs d'un cachot.

Page 94, Scène VII. — La première édition de cette Comédie a prouvé que nous avions deviné juste sur cette catastrophe.

Page 95, ligne 14 & 15: (*Necker! notre Cabale triomphe*)! — Quoique l'Abbé de Vermond soit très-convaincu que les malheureux emprunts de M. Necker, ont fait naître le jeu dévorant de l'Agiotage, & préparé bien des maux; il n'a pas prétendu cependant inculper les vues nouvelles de ce Ministre. Voici le fait.

— «Le sieur Fournier, ami de M. Necker, & qui » avait des relations avec Lamoignon, joua d'intrigue avec » ce dernier pour élever son ami: il lui persuada deux » choses bien importantes; 1°, que la place reprendrait fa- » veur aussi-tôt l'arrivée de Necker (Et ce point était » vrai); 2°, que M. Necker, *qui n'aimait point les Parlements*, » arrivé au Ministère, le soutiendrait dans ses vues. » (Ce point était faux, & si absurde, qu'il fallait être un » Lamoignon pour donner dans le piége.) Car M. Necker » calcule trop bien, pour ne pas s'appercevoir, que, » dans un moment de crise aussi cruel, il s'agissait de ré- » tablir le crédit; que, pour retablir le crédit, il fallait ré-

5 76

» tablir la confiance ; que, pour rétablir le confiance, il » fallait que Lamoignon fût chaſſé, & que les Parlements » repriſſent leurs fonctions.

Page 97, ligne 2 & ſuivantes. — Les avis ſalutaires, donnés par quelques amis, au Garde des Sceaux ; l'eſpèce d'injonction que lui avait faite, ou fait faire M le Comte d'Artois, ne purent le déterminer à donner ſa démiſſion. Il comptait tellement ſur la cabale qui le ſoutenait, & ſur l'aſcendant qu'il ſe perſuadait avoir pris ſur l'eſprit du Roi, qu'au dernier moment, il doutait encore de ſa diſgrace ; tant ſon entêtement & ſa vanité étaient exceſſives !

Scène VIII, pages 97 & ſuivantes. — Les démarches du Comte de Montmorin auprès de M. le Comte d'Artois, pour ſoutenir Lamoignon, expliquent aſſez aujourd'hui pourquoi & comment le Courrier de l'Europe ſoumis à la cenſure du Miniſtère ayant le département des affaires étrangères, ſe permettait périodiquement des ſorties auſſi indécentes ſur les Parlements & les perſonnes qui étaient du parti anti-miniſtériel. Il faut eſpérer que le renvoi prochain de ce Miniſtre, (auquel on donne, encore une fois, le conſeil de faire une prompte retraite) en ramenant le bon ordre, déterminera le Gouvernement à flétrir à jamais un papier proſtitué à la plus vile canaille, & qui eſt un répertoire continuel d'injures, de trivialités, & de la plus dégoûtante calomnie.

Page 100 : (*Au ſujet de la penſion de 4000 liv., accordée à Dagoult.*) *N. B.* Deſbrugnières, qu'on a mis ſi ſouvent en parallèle avec Dagoult, diſait publiquement que, malgré qu'il fût forcé, par état, de faire le métier de capturer les gens, il n'aurait pas voulu à ſi vil prix compromettre ſon *honneur.* Quoique l'idée d'*honneur* & d'*homme de Police* ne ſe concilie guère ; ce mot paraît fixer l'opinion qu'on doit avoir ſur l'ignoble Dagoult.

Page 105, &c., Scène XI. — Il eſt conſtant que Lamoignon & l'Archevêque ont donné des preuves non équivoques, & les plus plaiſantes, d'aliénation d'eſprit.

Fin du Supplément aux Notes.